

Agenda 21

**BILAN
ECONOMIQUE ET SOCIAL
2005-2006**



Françoise LANCI-MONTANT
Andrès NOVEMBER



Raphaëlle Juge
Biologiste-écologue, exp.-consultant en environnement et développement durable
CH-1224 Chêne-Bougeries - Tél.: 41 (0)79 336 87 37 - raphaelle.juge@leba.unige.ch

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	9
1.1 Objectif du bilan	9
1.2 Concept du développement durable	9
1.3 Méthodologie	10
1.4 Publications et principales sources d'information	12

A. PREMIERE PARTIE

2. Indicateurs socio-démographiques	13
2.1. Présentation de la Commune de Meyrin	13
2.2. Evolution démographique	13
2.3. Structure de la population résidante de Meyrin	16
2.4. Répartition de la population par classe d'âge et origine	16
3. Bilan des activités économiques	20
3.1 Population résidante active	21
3.2 Zones industrielles	23
3.3 Perspectives de développement économique de Meyrin	27
3.4 Flux de déplacement	27
3.5 Chômage	30
4. Cadre politique et institutionnel	31
4.1 Composition politique	31
4.2 Finances publiques	33
4.3 Coopération au développement et aide humanitaire	35
4.4 Politique de communication	36
5. Bilan social	37
5.1 Infrastructures scolaires	37
5.2 Action sociale	38
5.3 Politique sociale à l'égard des jeunes de la Commune	40
5.4 Vie associative et culturelle	41
6. Aménagement du territoire et développement de la Commune	43
6.1 Genèse de la Cité	43
6.2 Utilisation du sol et logements	44
6.3 Rôle social de l'environnement	45
6.4 Aménagement du territoire transfrontalier	46
6.5 Synthèse des résultats de l'enquête du taux de satisfaction des habitants	46

B. DEUXIEME PARTIE

7. Perceptions de la qualité de vie à Meyrin et attentes sociales des habitants	49
7.1. Déroulement de l'enquête qualitative	49
7.2 Echantillon de l'enquête	50
7.3 Guide d'entretien	51
7.4. Synthèse des réponses	52
7.5. Boite à idées	60

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau n°1	Principales différences entre une enquête qualitative et un sondage qualitatif
Tableau n°2	Evolution démographique de Meyrin (1960 – 2005)
Tableau n°3	Caractéristiques démographiques de Meyrin
Tableau n°4	Répartition de la population de Meyrin par catégorie d'âge
Tableau n°5	Structure de la population résidante de Meyrin
Tableau n°6	Répartition de la population de Meyrin par nationalité
Tableau n°7	Population active à Meyrin
Tableau n°8	Répartition des emplois par branches d'activités
Tableau n°9	Nombre d'emplois et d'entreprises dans les zones industrielles
Tableau n°10	Entreprises installées dans les zones industrielles
Tableau n°11	Flux de déplacements de la population résidante
Tableau n°12	Nombre de chômeurs par classe d'âge
Tableau n°13	Répartition des sièges au Conseil municipal
Tableau n°14	Budget de fonctionnement 2006 de la Ville de Meyrin
Tableau n°15	Budget d'investissements 2006 de la Ville de Meyrin
Tableau n°16	Coopération au développement et aide humanitaire
Tableau n°17	Répartition des élèves par type d'enseignement
Tableau n°18	Evolution des effectifs des écoles de Meyrin
Tableau n°19	Prestations fournies par les services sociaux
Tableau n°20	Activités proposées aux jeunes de Meyrin
Tableau n°21	Logements à Meyrin
Tableau n°22	Echantillon de l'enquête qualitative

Figure n°1	Pyramide des âges en 1970 et 2000
Figure n°2	Evolution de la population de Meyrin (1995 – 2005)
Figure n°3	Répartition en pourcentage et par classe d'âge (2005)
Figure n°4	Flux de déplacement des habitants de Meyrin
Figure n°5	Nombre de chômeurs par classe d'âge (2004)
Figure n°6	Répartition du budget de fonctionnement 2006

RESUME DU BILAN ECONOMIQUE ET SOCIAL DE MEYRIN

(Executive Summary)

1. Le bilan économique et social de Meyrin est nettement positif. Il y a peu de communes genevoises qui ont développé autant d'infrastructures, de prestations et de dispositifs d'accompagnement destinés aux habitants que Meyrin. Indéniablement, la Ville de Meyrin offre une *qualité de vie élevée* à ses habitants.

2. L'analyse de *l'enquête qualitative* confirme un *niveau très élevé de satisfaction* des habitants de Meyrin, motivé par de nombreuses raisons :

- On apprécie la *convivialité* d'une commune à taille humaine, qui se distingue de l'anonymat des grandes villes.
- Toutes les personnes relèvent la richesse de la *vie associative* ainsi que les réseaux associatifs et sociaux « extrêmement denses ».
- Les habitants interrogés ont tous le sentiment que Meyrin est une commune « *très bien organisée* » qui centralise beaucoup de commodités et de commerces.
- Les personnes sont toutes – ou presque – sensibles à l'offre en matière d'activités *sportives*, en particulier à la qualité et à la diversité des installations sportives de la Commune.
- *L'offre culturelle* et de loisirs est jugée « très riche » pour une ville de 20'000 habitants. Les personnes interrogées se réfèrent en particulier au Forum Meyrin et à ses spectacles ainsi qu'à la bibliothèque. L'existence du Forum Meyrin, qui attire des groupes prestigieux, crée une dynamique qui est aussi profitable aux groupements artistiques locaux.
- Les *bonnes relations avec les autorités* sont appréciées et le conseil administratif est jugé ouvert au dialogue et à l'écoute des associations.
- Les personnes actives auprès des *jeunes* estiment également que la Commune est à l'écoute des jeunes et de leurs besoins.
- La *multiculturalité* est partout : la coexistence de personnes de différentes nationalités a toujours été évoquée comme un élément positif et non comme une éventuelle source de problèmes.

- Les nombreuses *écoles et activités scolaires*, les espaces de jeux et la richesse des activités parascolaires constituent un grand avantage pour les familles : « *toute la scolarité de mes enfants et leurs activités ont lieu dans la Commune.* »

3. Le bilan économique et social reflète aussi le *dynamisme* des autorités de la Ville de Meyrin et leur engagement pour maintenir et renforcer la cohésion sociale et l'intégration des groupes sociaux multiculturels.

4. Sur le plan *démographique*, Meyrin arrive actuellement à un tournant. Après une longue période de croissance démographique, l'augmentation de la population ralentit (à court terme). En même temps, le taux de *vieillesse* augmente, même s'il n'atteint pas la même proportion que la moyenne cantonale.

5. Le *renouvellement* de la population - jadis stimulé par de nouveaux arrivants jeunes et internationaux - s'est considérablement ralenti (les habitants restent dans la Commune, comme le montre aussi notre enquête). Cette fidélité à la Commune et le vieillissement de la population entraîne des *répercussions sociales*, dont l'une des manifestations est la pénurie de logements.

6. Une des principales forces de Meyrin réside dans la mise en œuvre d'une *politique sociale* qui répond aux besoins multiples des divers groupes sociaux (en particulier des jeunes, des aînés, des chômeurs, des femmes et des émigrés). La liste des prestations sociales fournies par la Commune est impressionnante.

7. Le bilan économique et social montre que de nombreuses *actions environnementales et sociales mises en œuvre par la Commune correspondent d'ores et déjà à la logique de l'Agenda 21*. Autrement dit, lors de l'élaboration d'un projet ou d'une activité communale, les responsables de l'administration tiennent compte - explicitement ou implicitement - des aspects économiques, sociaux et environnementaux, inscrivant ainsi les activités de la commune dans l'optique du développement durable.

8. L'application des principes de la protection de l'environnement a valu à Meyrin l'attribution de plusieurs labels écologiques (par exemple, le label « *Cité de l'énergie* » ou la certification « *Production intégrée* » de l'Association des horticulteurs de Suisse romande).

9. On peut également noter que les *problèmes économiques* (hormis le chômage) ne constituent pas une préoccupation majeure des habitants de Meyrin. Les activités économiques qui existent dans la Commune (essentiellement dans les zones industrielles décentrées) sont pratiquement méconnues.

10. Néanmoins, plusieurs éléments qui constituent le fondement de la qualité de vie des habitants semblent *se fragiliser*. Ils se manifestent notamment par :

- l'affaiblissement de l'intégration des étrangers à Meyrin, un des éléments forts de la cohésion sociale de la Commune ;
- l'état des bâtiments qui se détériore, faute d'entretien ;
- l'insuffisance d'informations pour faire connaître l'ensemble des activités qui se déroulent dans la Commune (culturelles, sociales et environnementales) ;
- le manque d'information sur les diverses associations qui constituent la force vive de la vie sociale de Meyrin.

11. Pour clore cette synthèse du bilan économique et social, il apparaît qu'avec ses 20'000 habitants - qui correspondent aux prévisions établies au moment de la création de la « nouvelle cité » - Meyrin a atteint un *seuil dans son développement*. L'évolution démographique et les nouvelles pratiques sociales (plus individualistes) qui en découlent constituent un signal pour la Commune qui aurait besoin d'un *nouveau souffle* pour relancer la dynamique de son développement dans la perspective de la *durabilité*.

12. Dans cette optique, la réflexion concernant l'avenir de la Ville de Meyrin devrait être élargie et s'inscrire dans un *espace géographique plus large*, qui dépasse le territoire communal proprement dit. Meyrin est appelé à constituer l'un des *pôles* majeurs dans le projet d'agglomération franco-valdo-genevois (Rectangle d'or).



1 - INTRODUCTION

1.1 - Objectif du bilan économique et social

L'établissement d'un *bilan économique et social* et d'un *bilan environnemental* constitue la première étape de la préparation d'un Agenda 21 communal. Ces bilans ont pour but de fournir aux personnes et groupes concernés des éléments d'appréciation pour élaborer des actions et des mesures qui s'inscrivent dans la perspective du *développement durable*.

Le bilan regroupe les informations nécessaires à l'élaboration de l'Agenda 21, à partir des statistiques, des documents, des données disponibles d'une part, des enquêtes complémentaires d'autre part. Il s'agit d'une *démarche préliminaire* dont les résultats devraient être soumis à une large discussion au sein d'un *Comité de pilotage* lors de l'élaboration de l'Agenda 21

En fait, ce document présente de manière synthétique l'état des connaissances relatives à la situation économique et sociale de Meyrin, à un moment donné (début 2006), établie sur la base des données disponibles.

Le bilan économique et social constitue une *base de discussion* destinée aux principaux acteurs (y compris les représentants de la société civile) réunis dans le *Comité de pilotage* et les *Ateliers du futur*. Ces acteurs détermineront les actions à inscrire dans l'Agenda 21 de la Commune après leur validation par le Conseil municipal.

1.2 - Concept du développement durable

Il existe de nombreuses définitions du développement durable. La définition la plus courante est la suivante:

« *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.* »

Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- D'abord, qu'il convient d'accorder la priorité aux besoins essentiels des plus démunis,
- Ensuite, que la capacité de l'environnement étant limitée, celui-ci ne peut répondre sans restrictions aux besoins actuels et à venir de la population mondiale»¹.

Concrètement, la notion de *développement durable* :

¹ Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*, Ed. du Fleuve, Montréal, 1988, Ouvrage connu sous le nom de Rapport Brundtland.

- intègre les aspects *environnementaux, économiques et sociaux* qui se trouvent dans la « loi genevoise sur l'action publique en vue d'un développement durable (PL 8365) » qui prévoit notamment « *la convergence et le rééquilibrage entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique* ».
- tient compte de la *solidarité verticale* (entre les générations) et *horizontale* (avec les plus démunis)².

1.3 - Méthodologie

Le bilan économique et social de Meyrin comprend deux parties :

- une *analyse sociodémographique* quantitative (qui fait également référence à l'aménagement du territoire de la Commune),
- une synthèse des entretiens réalisés dans le cadre d'une *enquête pilote qualitative*.

Les deux parties sont complémentaires. Les opinions exprimées au cours des interviews, reproduites dans la deuxième partie, apportent un « éclairage » aux données chiffrées. Inversement, les statistiques constituent le socle sur lequel repose le « vécu » (subjectif) des personnes interrogées.

a) Analyse quantitative

La première partie traite des *données quantitatives* concernant la démographie, l'économie et les activités sociales. Le principal facteur limitatif de l'analyse quantitative est précisément la *disponibilité et l'accessibilité des statistiques*.

Or, il convient de remarquer que les statistiques sont relativement dispersées. Elles couvrent des périodes différentes et elles sont souvent incomplètes quand il s'agit d'informations au niveau communal. En revanche, on peut obtenir des *données actuelles* concernant la population résidante à partir de la base de données de l'Office cantonal de la population.

Mais, pour recueillir d'autres informations qui leur sont liées, il faut se référer de statistiques datant de plusieurs années. En effet, les *recensements de la population ou des entreprises* qui sont les plus détaillés et les plus fiables pour décrire les structures démographiques et socio-économiques de la Suisse, des cantons et des communes, ne sont effectués que tous les dix ans. Cette périodicité longue représente un désavantage, car les données sont dépassées après trois ou quatre ans³

Dans ces conditions, le principal but de l'analyse statistique est d'assurer la *cohérence* des données, afin d'obtenir une *image aussi fidèle que possible* de la situation démographique et sociale de la commune, tout en gardant à l'esprit que les données statistiques doivent être interprétées avec précaution. Par conséquent, il est préférable de parler *d'indicateurs*

² « La dimension sociale du développement durable » par Jean-Paul Maréchal, in *Alternatives économiques*, n°191, avril 2001, pp. 80-83.

³ Les principaux recensements de base dont nous disposons actuellement sont : Recensement fédéral de la population de 2000 ; Recensement fédéral de l'agriculture de 2000 (secteur primaire) ; Recensement fédéral des entreprises de 2001 (secteurs secondaire et tertiaire).

sociodémographiques plus ou moins généraux qui caractérisent mieux les données qui figurent dans le présent bilan.

b) Méthodes qualitatives

La deuxième partie rend compte des résultats de *l'enquête pilote qualitative* réalisée auprès d'un échantillon d'habitants dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 de Meyrin. Cette enquête soulève quelques questions méthodologiques.

• *Concordance entre les objectifs et la méthode choisie*

Il convient de souligner d'abord que la *méthode appliquée dans toute recherche sociologique dépend des objectifs* à atteindre. Autrement dit, ce sont les *besoins d'information* qui sont déterminants dans le choix d'une méthodologie appropriée qui devra permettre de recueillir des données aptes à répondre aux objectifs fixés.

En outre, le degré de *connaissances préexistantes* est déterminant dans le choix de la méthode. Quand les informations préalables sont lacunaires, on doit recourir à des méthodes qui permettent de forger une image générale de la situation. C'est le cas à Meyrin.

En revanche, on peut poser des questions plus ciblées, auprès d'un échantillon défini quand on souhaite mieux connaître et approfondir des problèmes particuliers qui sont déjà plus ou moins connus. La condition essentielle de l'aboutissement d'une étude sociologique réside dès lors dans la *cohérence* entre les objectifs et les choix méthodologiques⁴.

Comme le relève Hélène Chauchat (1985), «... *une méthode n'étant ni bonne, ni mauvaise dans l'absolu, mais seulement pertinente ou non par rapport aux objectifs de l'étude* »⁵. Dans ces conditions, un sondage « classique » (réalisé avec un échantillon important et à l'aide d'un questionnaire structuré) est en l'occurrence moins bien adapté pour identifier les principales problématiques qui préoccupent les habitants d'une commune qu'une enquête qualitative.

• *Comparaison des méthodes qualitatives et quantitatives*

Le but de l'enquête qualitative est de rendre lisible les principales *perceptions, opinions, attitudes, attentes* ou *aspirations* des habitants en ce qui concerne la qualité de vie dans la commune de Meyrin. Pour cela, il est nécessaire de s'adresser aux principaux acteurs de la Commune et de leur donner la parole afin qu'ils s'expriment *librement* et abordent les sujets qui les intéressent ou les préoccupent dans leur existence quotidienne.

Le tableau 1 compare les principales différences entre les deux démarches :

⁴ DESINGLY François, *Les enquêtes et ses méthodes*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 112.

⁵ CHAUCHAT Hélène, *L'enquête psycho-sociologique*, Paris PUF, 1985, p. 20.

Tableau 1 : principales différences entre une enquête qualitative et un sondage quantitatif

Objectifs et outils	Enquête qualitative	Sondage quantitatif
- Domaine d'observation	- Univers individuel des attitudes, aspirations et prévision de solutions	- Univers des comportements des différentes catégories sociales
- Recueil des informations	- Entretien personnel	- Contact direct ou indirect (téléphone ou correspondance)
- Support	- Guide d'entretien avec des questions ouvertes	- Questionnaire structuré avec des questions ouvertes et/ou fermées
- Echantillon	- Sélection des « opinion leaders »	- Représentatif
- Dépouillement	- Analyse du contenu	- Analyse statistique

1.4 - Publications et principales sources d'information

Pour rédiger ce bilan, nous avons utilisé notamment les publications suivantes:

- Commune de Meyrin, *Compte rendu administratif et financier*, 2004
- Commune de Meyrin, *Compte rendu administratif et financier*, 2005
- Commune de Meyrin, *Budget 2006*
- *Meyrin, Commune du 21^{ème} siècle*, 2004, Commune de Meyrin, service des écoles, des jeunes et de l'information (SEJI), rédigé par Denis Inkei, 95 p.
- *Guide des loisirs (annuel)*, inEdit Publications, Commune de Meyrin, 2005
- *Meyrin de A à Z*, inEdit Publications, Edition 2005
- « *Prenez la parole ! Qualité de vie et santé dans votre quartier. (Promotion communautaire de la santé et de la qualité de vie dans le canton de Genève)* », Rapport final, Champs-Fréchets, Meyrin, 2004, Equiterre et Fondation du Devenir
- *AHVM Info* (Bulletin officiel de l'Association des Habitants de la Ville de Meyrin)
- *La commune de Meyrin vue par le recensement de la population de 2000*, OCSTAT, Genève, 2003

A - PREMIERE PARTIE

2 – INDICATEURS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

2.1 - Présentation de la commune de Meyrin⁶

Le territoire communal de Meyrin s'étend sur une superficie de 10 km² environ et compte plus de 20'000 habitants. La ville a des frontières communes avec Satigny, Vernier, Grand-Saconnex et St-Genis (France). En termes de superficie, elle occupe le *sixième rang* des communes genevoises.

Le territoire de la Commune est divisé en plusieurs quartiers :

- la *Cité*, qui est au cœur de la Ville et qui concentre les trois quarts des habitants ;
- *Meyrin-Village*, le noyau traditionnel de la Commune, qui prolonge cette partie d'habitation de l'autre côté de la route de Meyrin ;
- la zone industrielle (*ZIMEYSA*), qui s'étend au sud de cette même artère ;
- le secteur du *CERN* (Centre européen de recherches nucléaires) à l'ouest de la Commune qui comprend un site de recherche ;
- le secteur de *Maisonnex*, qui est constitué d'une surface de champs et de forêts ;
- le hameau de *Mategnin* (et ses maisons rurales) qui se trouve au nord ;
- le quartier de la *Citadelle* qui s'élève à l'Est ;
- l'*aéroport* ;
- le quartier d'affaires et de logements de *Cointrin*.

2.2 - Evolution démographique

Le recensement de la population de 2000 indique que la population de Meyrin a été multipliée par 22.8 entre 1900 et 2000. L'évolution démographique de Meyrin a pris son essor dès 1960 (tableau n°2).

Entre 1960 et 2005, le nombre d'habitants a passé de 3'215 à 20'642, soit une augmentation de 17'427 personnes. En d'autres termes, la population de Meyrin a sextuplé pendant cette

⁶ Cette présentation reprend la majeure partie de la « présentation historique » de la Commune parue sur son site Internet et publiée également dans la brochure intitulée « *Meyrin de A à Z* », inEdit Publications, Edition 2005.



période⁷. Mais cette évolution démographique était programmée: la création de la nouvelle « cité satellite » avait été dimensionnée pour 20'000 habitants.

Le graphique ci-dessous (figure n°1) illustre l'évolution des pyramides des âges entre 1970 et 2000 ; cette dernière est comparée à la pyramide des âges du canton, en 2000. Les changements structurels y apparaissent avec une grande clarté.

En 1970, Meyrin était une commune particulièrement jeune : la majeure partie de la population s'inscrivait dans la classe d'âge de 30 à 40 ans. En 2000, la structure démographique de Meyrin est complètement bouleversée par rapport à 1970, qui est le résultat d'un *processus de vieillissement*, encore plus fort que celui du canton.

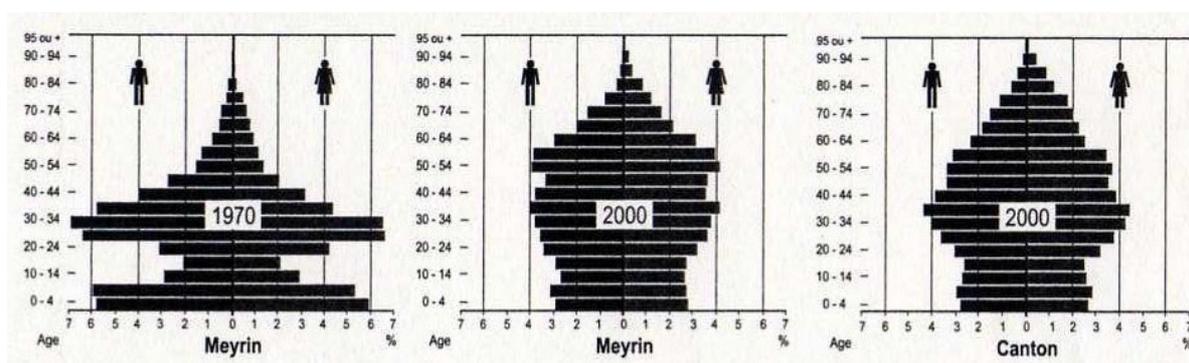


Figure n°1 : Pyramide des âges en 1970 et 2000

Entre 2000 et 2005, le nombre d'habitants de la Commune ne s'est accru que de 1'094 personnes, soit une augmentation de 5,6 %.

⁷ <http://www.geneve.ch/statistique/recensement>

Tableau n°2 : Evolution démographique de Meyrin (1960 – 2005)⁸	
Année	Nombre d'habitants
1960	3 215
1970	14 255
1980	18 808
1990	19 519
2000	19 548
2002	20 307
2003	20 491
2004	20 615
2005	20 642

La figure n°2 montre l'évolution de la population entre 1995 et 2005. Actuellement, et vraisemblablement à court terme, l'évolution de la population de la Commune est *stagnante* par rapport à la progression rapide des années précédentes : entre 2004 et 2005, l'augmentation n'est que 25 unités, soit 0,13 %.

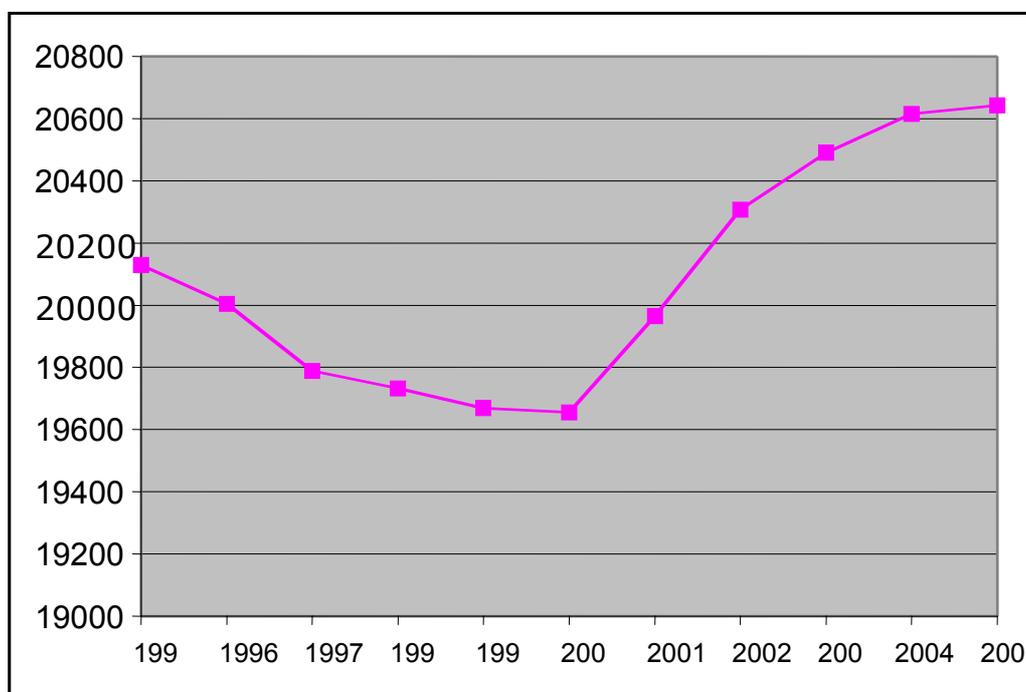


Figure n°2 : Evolution de la population de Meyrin (1995 – 2005)

⁸ Source : Site officiel de l'Etat de Genève, OCSTAT, février 2006

2.3 - Structure de la population résidante de Meyrin

Le tableau n°3 compare les caractéristiques démographiques de Meyrin à celles de la Ville de Genève et à d'autres communes du canton. Il indique que :

- le *nombre* d'habitants de la commune de Meyrin a représenté environ 5 % de la population du canton en 2005 ;
- avec une *densité* de 20 habitants par hectare, Meyrin se place au neuvième rang des communes genevoises. Cette densité relativement faible s'explique par la *mixité* de l'occupation du sol. En d'autres termes, le caractère urbain de la Commune est compensé par l'existence de vastes espaces verts.

Par ailleurs, la densité de la population est très inégalement répartie sur le territoire communal. Dans certains secteurs de la Cité, on obtient une densité allant de 118 à 150 habitants par hectare, tandis qu'ailleurs, la densité est beaucoup plus faible et varie de 0.5 habitants/ha (Maisonnex) à 48.7 habitants/ha (Meyrin-Village-sud)⁹.

Tableau n°3 : Caractéristiques démographiques de Meyrin comparées à celles du canton et des autres communes genevoises les plus peuplées¹⁰				
Population résidante (décembre 2005)	Nombre d'habitants	en % du canton	Densité d'habitants par hectare	Variation 1999-2000 %
<i>Canton</i>	440'942	100,0	16,8	1,28
- Ville de Genève	185'028	42,0	115,1	0,71
- Vernier	31'130	7,10	39,7	0,43
- Lancy	27'111	6,20	58,2	0,36
- Meyrin	20'642	4,68	20,7	-0,07
- Carouge	18'987	4,30	65,8	3,16
- Onex	17'357	3,90	59,6	1,10
- Versoix	11'920	2,70	10,6	2,66

2.4 - Répartition de la population par classe d'âge et origine

Les données du tableau n°4 montrent la répartition détaillée de la population par classe d'âge afin de permettre de mener, en cas de besoin, des actions ciblées auprès de certaines catégories de la population, par exemple les jeunes adolescents ou les personnes âgées.

⁹ Cédric Lambert, « La commune de Meyrin, présentation et commentaires de quelques données statistiques sur les affectations du sol, la population, l'emploi et le logement », CUEH – avril 1994.

¹⁰ Les communes choisies représentent 70% des habitants du canton. Source : Site officiel de l'Etat de Genève, OCSTAT, 2006

Elles indiquent notamment que si le profil démographique de la Commune correspond dans les grandes lignes à celui du canton, des écarts apparaissent néanmoins dans la classe d'âge des personnes de plus de 80 ans.

• *Structure par âge*

Meyrin a une population légèrement plus jeune que la moyenne cantonale ; il n'en reste pas moins que cette population vieillit progressivement. Fin 2004, Meyrin comptait un peu moins de 3'000 personnes en âge de recevoir les prestations de l'AVS, soit 14 % de la population totale.

En 1965, Meyrin avait une pyramide des âges particulièrement jeune. La majorité de ses habitants était formée de jeunes ménages avec enfants en bas âges. La structure par âge de Meyrin resta encore relativement jeune comparée à celle de la Ville de Genève, compte tenu de la surreprésentation d'effectifs d'enfants entre 0 à 14 ans et de jeunes de 20 à 24 ans.

Tableau n°4 : Répartition de la population de Meyrin par catégorie d'âge (2005)			
Catégories d'âge	Nombre	% de la Commune	% du canton
0 - 14	3'454	16.7	
15 - 19	1'132	5.5	
<i>Sous-total de l'âge 0- 19</i>	<i>4'586</i>	<i>22,2</i>	<i>22,0</i>
20 - 24	1'322	6.3	
25 - 29	1'461	7.1	
30 - 29	1'545	7.5	
35 - 39	1'617	7.8	
<i>Sous-total de l'âge 20 - 39</i>	<i>5'945</i>	<i>28,8</i>	<i>29,9</i>
40 - 44	1'640	7.9	
45 - 49	1'476	7.1	
50 - 54	1'381	6.7	
55 - 59	1'488	7.2	
60 - 64	1'353	6.6	
<i>Sous-total de l'âge 40 - 64</i>	<i>7'338</i>	<i>35,6</i>	<i>33,6</i>
65 - 69	1'036	5	
70 - 74	711	3.4	
75 - 79	519	2.5	
<i>Sous-total de l'âge 65 -79</i>	<i>2'266</i>	<i>11,0</i>	<i>10,4</i>
80 - 84	295	1.4	
85 et plus	212	1.3	
<i>Sous-total de l'âge 80 -85+</i>	<i>507</i>	<i>2,4</i>	<i>4,1</i>
<i>Total</i>	<i>20'642</i>	<i>100</i>	<i>100</i>

• *Répartition de la population par sexe*

Le tableau n°5 indique que la population se compose en 2005 de 52% de femmes et de 48 % d'hommes. Sachant que la proportion était respectivement de 50,6% et 49,4% en 2000, la population de Meyrin s'est « *féminisée* » au cours de ces dernières années.

• *Répartition de la population par origine*

La proportion des *étrangers* habitant dans la Commune s'élève à 44,1% ; elle dépasse le pourcentage cantonal de six points (38,4 % en 2005), tout en étant en baisse par rapport aux années précédentes. En 2000, le pourcentage des étrangers dépassait 47 % dans la commune de Meyrin et atteignait même 54% dans la Cité.

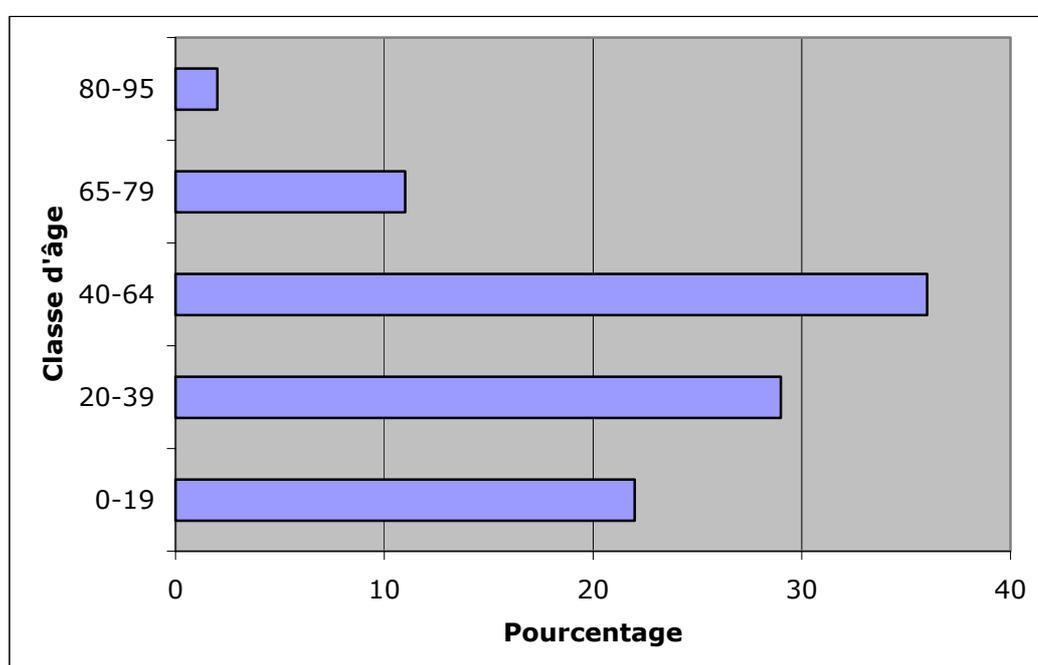


Figure n°3: Répartition en pourcentage et par classe d'âge de la population de Meyrin (2005)

• *Répartition de la population par nationalité*

La littérature concernant la Commune affirme souvent qu'une des particularités de la population de Meyrin est son caractère « *multiculturel* » qui se manifeste, notamment par :

- la présence de plus d'une centaine de nationalités dans la Commune,
- la forte proportion de fonctionnaires internationaux parmi les habitants (env. 20%).

Selon le recensement de la population de 2000, les quatre nationalités étrangères principales (Italie, France, Portugal, Espagne) représentent 35 % de la population totale de la Commune (tableau n°6).

Tableau n°5 : Structure de la population résidente de Meyrin (Hommes/Femmes et Suisses/Etrangers)¹¹			
Répartition de la population	Meyrin		Canton
	Nombre	%	%
• Hommes	10'260	49,7	48,0
• Femmes	10'382	50,3	52,0
• Suisses, dont :	11'498	55,9	61,6
- Genevois	5'866	28,5	
- Confédérés	5'632	27,4	
• Etrangers	9'144	44,1	38,4
• Nombre de ménages (2,3 personnes en moyenne)	7'938	-	-

Tableau n°6: Répartition de la population étrangère de Meyrin par nationalités (2000)¹²		
Nationalité	Nombre	en % de la population
Italie	2'094	10,7
France	1'788	9,1
Portugal	1'763	9,0
Espagne	1'291	6,6
<i>Total des quatre nationalités</i>	6'936	35,4

• *Renouvellement de la population*

La situation démographique de Meyrin a subi des modifications au cours des 12 dernières années : le *renouvellement* de la population s'est considérablement ralenti (les habitants restent dans la Commune, comme le montre aussi notre enquête) et le taux de vieillissement augmente. Cette fidélité à la Commune et le vieillissement de la population a par ailleurs pour effet que le nombre d'habitants par logement baisse.

¹¹ Source : Site officiel de l'Etat de Genève, OCSTAT, 2006

¹² Source : OCSTAT, Recensement de la population de 2000

RESUME

Indicateurs sociodémographiques

Sur le plan sociodémographique Meyrin arrive à un tournant :

- La croissance démographique ralentit ;
- Le taux de vieillissement augmente ;
- Le rythme de *renouvellement* de la population baisse (les habitants restent dans la Commune, comme le montre aussi l'enquête qualitative) ;
- La fidélité des habitants à Meyrin (et le vieillissement de la population) ont des répercussions sociales, dont l'une des plus importantes est la *pénurie de logements*.

3 – BILAN DES ACTIVITES ECONOMIQUES

Il convient de rappeler que d'une manière générale, l'établissement de la politique économique est avant tout du ressort des autorités fédérales et, dans une moindre mesure, cantonales. Ainsi, les conditions cadre de l'économie sont-elles définies par la Confédération et le rôle des communes en la matière est relativement *limité*.

Les principales mesures économiques que peut prendre une commune sont essentiellement :

- encourager la création d'emplois,
- améliorer les conditions d'accueil des entreprises,
- accorder un soutien aux PME et aux artisans,
- faciliter et accélérer les démarches administratives pour les entreprises,
- promouvoir le commerce de proximité, les produits locaux (du terroir),
- favoriser le commerce équitable.

• *Pôles des activités économiques*

Il convient de souligner que la majeure partie des activités économiques qui existent dans la commune de Meyrin est *excentrée*. Elles sont situées dans les zones industrielles, à l'exception de l'important centre commercial de la Cité ¹³.

¹³ C'est ce qui explique probablement que dans le sondage réalisé à Meyrin en 2005 sur le taux de satisfaction des habitants par rapport aux prestations de la municipalité, les questions concernant les activités économiques de la commune obtiennent un pourcentage élevé de *non réponses*. On peut avancer l'hypothèse que la grande majorité de la population ne connaît pas l'intensité de la vie économique qui se déroule sur le territoire communal, parce qu'elle est en marge de la vie de la Cité.

Les activités économiques de Meyrin sont concentrées dans *cinq pôles*, dont un seul se situe au centre de la cité :

- les zones industrielles (18'316 emplois sur 24'044, soit 76.18 %),
- la zone de Riantbosson (Médiamarkt, Pfister, etc.),
- l'aéroport,
- le CERN,
- le Centre commercial de Meyrin.

• *Revenus générés par les entreprises pour la Commune*

Les revenus générés par les activités économiques, sous forme de *taxes professionnelles* acquittées par les entreprises se sont élevées à 7'763'159 francs en 2005, soit environ 10,5% des recettes fiscales de la Commune.

3.1 - Population résidante active

La population résidante active de Meyrin comprend 10'821 personnes (55 % hommes et 45 % femmes), ce qui correspond à un taux d'activité de 57 % de la population totale (tableau n°7). A titre de comparaison avec le canton de Genève, selon une enquête sur la population active réalisée en 2000, la population résidante active n'a représenté que 48% de la population totale. Il convient toutefois de prendre en considération que les sources et les dates des données sont différentes. Il n'en reste pas moins que l'offre de la main-d'œuvre à Meyrin est nettement supérieure à la moyenne cantonale ¹⁴.

Tableau n°7 : Population active à Meyrin (2006)¹⁵		
	Personnes actives	%
Hommes	5'988	55,3
Femmes	4'833	44,7
<i>Total</i>	<i>10'821</i>	<i>100,0</i>

a) Répartition des entreprises et emplois par secteurs économiques

La répartition des *emplois* par secteur d'activité économique (primaire, secondaire et tertiaire) figure dans le tableau n°8. On peut constater que 89% des emplois de la Commune concernent le *secteur tertiaire*, tandis que le *secteur secondaire* (industrie et construction) offre 10% des emplois. En revanche, le secteur primaire (activité agricole) occupe une portion congrue à Meyrin (moins de 0,4 %).

Le ratio entre le nombre d'emplois et la population active est exceptionnellement favorable (2.2 à Meyrin) ; ce qui revient à dire que l'offre en emplois dans la Commune est donc deux fois plus élevée que le nombre d'habitants de Meyrin susceptibles de les occuper ¹⁶.

¹⁴ Rappelons que les « personnes actives » désignent les *personnes actives occupées* et les personnes *demandeurs d'emploi* (sans emploi) qui résident dans la commune. Source : OFS-OCSTAT - Enquête suisse sur la population active 2000.

¹⁵ Source : OCSTAT, février 2006

b) Répartition des activités économiques par branches

Le tableau n°8 montre la répartition des emplois et des entreprises par *branches d'activités* à Meyrin. Notons que selon les dernières statistiques de l'OCSTAT (mars 2006), Meyrin compte 1'452 entreprises (raisons sociales), ce qui correspond à une augmentation de 584 entreprises en cinq ans (soit + 63%).

Secteur d'activités	Nombre d'emplois	Entreprises / Institutions
<i>Secteur primaire : agriculture</i>	92	23
Industries manufacturières	2'144	92
Construction	1'122	82
<i>Sous-total secteur secondaire</i>	<i>3'266</i>	<i>174</i>
Commerce	3'073	217
Transport et communications	2'991	67
Immobilier	2'082	155
Santé et social	1'583	70
Hôtellerie et restauration	1'338	61
Finances et assurances	181	31
Administration publique	128	7
Enseignement	267	15
Autres services	9'401	71
<i>Sous-total secteur tertiaire</i>	<i>21'044</i>	<i>694</i>
Total	24'402	868

c) Centre commercial de Meyrin

Situé au cœur de la Cité, le *Centre commercial de Meyrin* joue le rôle de *commerce de proximité*¹⁸. Ce centre occupe le deuxième rang à Genève après Balexert.

¹⁶ Pour mémoire : selon les données statistiques du Recensement fédéral de 2001, la *population active* de Meyrin s'élève à 10'821 personnes alors que le *nombre d'emplois* dans la commune représente 24'044 personnes.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Selon M. Jean-Daniel Josseron, Directeur du Centre commercial. Quant aux personnes interrogées dans le cadre de l'enquête sur la satisfaction des habitants, elles privilégient les grandes surfaces et *font majoritairement leurs achats à Meyrin.*

Sa mission est de :

- satisfaire la demande des habitants de Meyrin en réunissant 40 commerces, dont la Migros et la Coop ;
- créer davantage d'animations au centre ;
- contribuer au développement économique de la commune.

Le centre est actuellement en transformation, afin d'offrir davantage de choix aux consommateurs et pour s'adapter en même temps à l'arrivée du tram.

3.2 - Zones industrielles

Comme il a été noté, la majeure partie des activités économiques à Meyrin est concentrée dans quatre *zones industrielles*, dont la gestion est assurée par la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) :

- ZIMEYSA (Zone industrielle de Meyrin-Satigny),
- ZODIM (Zone de développement industriel de Meyrin),
- ZIMOGA (Zone de développement industriel et artisanal de Mouille-Galland),
- ZIRIAN (Zone industrielle de Riantbosson).

a) Fondation pour les terrains industriels (FTI)

Le rôle principal de la FTI est de promouvoir le développement économique et industriel du canton, en partenariat avec l'Etat, la Ville, les communes et les entreprises, en fournissant au secteur secondaire des terrains et des locaux industriels.

Plus précisément, les principales tâches de la Fondation sont de ¹⁹ :

- acquérir des terrains industriels sur l'ensemble du canton ;
- mettre ces terrains en valeur (aménagement, infrastructures, morcellement des parcelles) ;
- surveiller la nature des activités exercées dans les zones ;
- gérer les zones sur le plan administratif (financier et juridique) ;
- contrôler le maintien des prix concurrentiels des terrains mis à disposition des entreprises ;
- mener des négociations avec les entreprises à la recherche de terrains industriels ;
- émettre des préavis concernant toutes les requêtes en autorisation de construire relatives aux zones industrielles ;
- participer à des actions visant à promouvoir les zones industrielles genevoises sur le plan local et international, en collaboration avec le Département de l'économie et de la santé (DES).

¹⁹ Fondation pour les terrains industriels de Genève, *Rapport de gestion 2004*

- *Nombre d'emplois dans les zones industrielles*

Sur l'ensemble des zones industrielles situées autour de Meyrin, 676 entreprises emploient 11'149 personnes. Par exemple, la ZIMEYSA accueille plusieurs entreprises multinationales mondialement connues comme Dupont de Nemours, Hewlett-Packard, ainsi que des entreprises horlogères de renom comme Chopard, pour n'en mentionner que quelques-unes.

Ces zones d'activités économiques accueillent 46% des emplois et 47% des entreprises que compte la commune de Meyrin.

Tableau n°9 : Nombre d'emplois et d'entreprises dans les zones industrielles (mars 2006)²⁰					
Zones gérées par la FTI	Total	ZIMEYSA	ZODIM	ZIMOGA	ZIRIAN
Nombre d'emplois	11 149	8 680	1 645	681	143
Nombre d'entreprises	676	456	138	68	14
Surface (en hectare)	254,9	181,7	35,9	35,5	1,8

- *Répartition des entreprises par secteur d'activités*

Afin de compléter ces données, le tableau n°10 indique plus en détail la répartition des entreprises par secteur d'activité installées dans les zones industrielles. On peut constater que l'artisanat, le commerce de gros et les garages représentent environ 50% de ces entreprises.

b) Association des Entreprises des Zones Industrielles de Meyrin, Satigny et Vernier (AZI)

D'une manière générale et conformément à la volonté du législateur, les zones industrielles sont exclusivement dédiées aux activités industrielles. Ce concept a eu pour but d'apporter un soutien aux industries afin qu'elles puissent s'installer dans des zones spécialement réservées à leurs activités. Toutefois, cette réalisation a abouti au cours des années à créer un *microcosme économique dépourvu de toute infrastructure sociale, isolé et coupé de la vie des communes qui les entourent.*

Cette situation est vécue avec une certaine *frustration* par les chefs d'entreprises que nous avons rencontrés dans le cadre de l'AZI ²¹. Ils ont le sentiment d'avoir été « relégués » dans les zones industrielles, loin de la ville où leur entreprise bénéficiait auparavant d'une situation centrale.

La Fondation (FTI), dont le rôle essentiel est de gérer le *patrimoine foncier* ne joue pas ce rôle d'intégration des entreprises qui se trouvent dans les zones excentrées et elle ne s'occupe pas d'établir des liens entre elles. C'est précisément *l'Association des Entreprises des Zones*

²⁰ Source : Fondation pour les terrains industriels (FTI), mars 2006

²¹ Nous avons pu rencontrer et dialoguer avec le Comité d'AZI, le 19 juillet 2006. L'AZI est présidée par Madame Dominique Merminod.

Industrielles de Meyrin, Satigny et Vernier (AZI) qui cherche à combler ce vide institutionnel effectif et se charge de la défense des entreprises établies dans les zones industrielles sur le territoire des trois communes.

Tableau n°10 : Entreprises installées dans les zones industrielles²²					
Secteur	ZIMEYSA	ZIMOGA	ZODIM	ZIRIAN	TOTAL entreprises
Artisanat	94	7	31	4	136
Commerce en gros	71	6	19	0	96
Véhicules, garages,	39	18	25	3	85
Construction	41	9	17	0	67
Mécanique de précision	37	1	7	0	45
Informatique	39	1	4	0	44
Métallurgie	22	6	6	1	35
Transports	21	8	1	0	30
Travail du bois	21	4	3	1	29
Arts graphiques	19	0	5	1	25
Alimentation, boissons	15	0	4	1	20
Autres industries	12	0	2	2	16
Industrie chimique	6	0	5	0	11
Equipements électriques	8	0	1	0	9
Biotechnologies	7	0	0	0	7
Horlogerie, bijouterie	4	1	0	0	5
Diverses	-	7	8	1	16
<i>Nombre d'entreprises (2004)</i>	<i>456</i>	<i>68</i>	<i>138</i>	<i>14</i>	<i>676</i>

• *Relations avec le monde politique*

Force est de constater que les entreprises situées dans ces zones industrielles ont peu d'enracinement économique et social local. Elles ne participent pratiquement pas à la vie collective et ont très peu de liens avec le monde politique des communes qui les accueillent sur leur territoire. Ce manque de dialogue et d'échange entre les milieux économiques et les

²² Source : FTI, Rapport de gestion 2004

autorités politiques constitue incontestablement une des préoccupations principales des chefs d'entreprises. Ils souhaiteraient que les autorités communales s'impliquent davantage dans la recherche de solutions aux problèmes que connaissent les entreprises se trouvant dans les zones industrielles²³.

• *Vie sociale dans les zones industrielles*

Au demeurant, les membres du Comité de l'AZI estiment que les entreprises et surtout leurs employés vivent dans un « *no man's land social* », où pratiquement tous les services essentiels de la vie quotidienne font cruellement défaut (services de restauration, postaux, médicaux, crèches, commerciaux pour faire des achats, etc.). Il manque également une ou plusieurs *espaces en commun* permettant aux personnes travaillant dans ces zones de se réunir ou de se rencontrer en dehors de leur travail.

Nos interlocuteurs déplorent que les autorités politiques des communes (y compris Meyrin) ne prennent l'initiative de mettre en place les *infrastructures* qui seraient complémentaires aux activités professionnelles, ne fût-ce que pour faire un geste à l'égard des entreprises qu'elles hébergent et dont elles bénéficient fiscalement.

• *Soutien aux PME et PMI*

Il serait également souhaitable que le monde politique s'intéresse davantage aux problèmes des PME et PMI qui constituent la majeure partie du tissu industriel et économique du canton, et qui éprouvent de nombreuses difficultés dans la conduite de leurs affaires. Comme l'a noté l'une de nos interlocutrices, « il ne suffit pas de vouloir attirer à Genève de grandes entreprises multinationales, mais il serait tout aussi important que les autorités du canton s'occupent des entreprises locales qui sont là.. ».

• *Problèmes de mobilité en relation avec les zones industrielles*

Les chefs d'entreprises soulèvent également les questions de *mobilité* dans les zones industrielles :

- le manque de places de *stationnement* pour leurs collaborateurs,
- la nécessité de mieux intégrer les différents modes de transports pour les travailleurs qui se rendent dans les zones industrielles (voiture, transports en commun, co-voiturage, vélo, etc),
- nos interlocuteurs expriment leur étonnement que le futur *tram* ne passe pas par les zones industrielles où se déroule pourtant une partie considérable des activités économiques de plusieurs communes et qui posent des problèmes de déplacement aigus,

²³ Pour remédier à cette situation, un certain nombre d'entreprises situées dans les zones industrielles ont fondé l'AZI, qui « *défend les intérêts des membres établis sur le territoire des trois communes, représente ces dernières auprès de la FTI, des autorités et des administrations cantonales et communales, des services publics, de la police et de tout autre organisme concerné par leur développement industriel, leur organisation et les activités qui s'y exercent. L'AZI entreprend toute démarche utile et veille à une large information de ses membres. Il s'agit aussi de faciliter les relations professionnelles entre les diverses entreprises membres de l'Association* » (Statuts du 17 mars 1982, modifiés le 28 mars 2006).

- l'amélioration du RER devrait être mise aussi à l'ordre du jour étant donné qu'il n'y a qu'un seul arrêt dans la zone industrielle et que la fréquence est nettement insuffisante.

3.3 - Perspectives de développement économique de Meyrin

Le projet nommé « Rectangle d'or » s'inscrit dans la perspective de développement économique de Meyrin. Il concerne sept communes, dont trois sur le territoire français (Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moëns) et quatre en Suisse (Meyrin, Vernier, Grand-Saconnex et Bellevue).

Le « Rectangle d'or » a pour objectifs :

- d'aménager un *espace économique transfrontalier* qui se situe entre l'aéroport de Genève et le Pays de Gex sur un périmètre de 20 km²,
- de créer un « *pôle tertiaire multifonctionnel* » qui intégrera divers équipements existants (aéroport, salle de spectacle Arena, Palexpo, Casino) et à venir (zones de développement industriel, transport et communication)²⁴.

La réalisation concrète du projet est confiée à une *Société d'Economie Mixte Locale (SEML)*, dont la Commune est actionnaire. Mais avant le début de sa réalisation, le dossier de ce vaste projet doit être ratifié par le gouvernement suisse en vertu des accords de Karlsruhe qui régit les problèmes transfrontaliers.

3.4 - Flux de déplacements

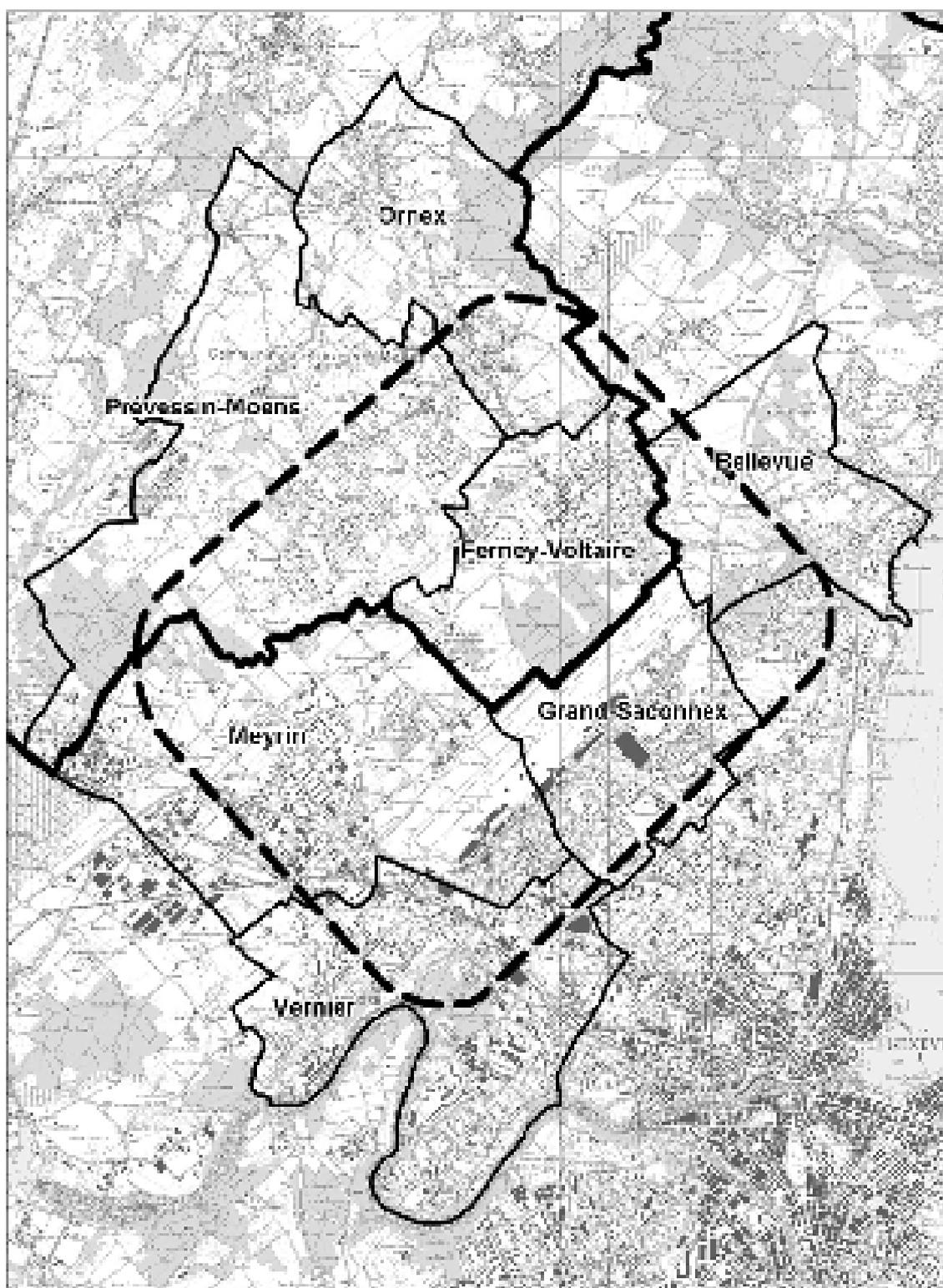
Selon le recensement fédéral réalisé en 2000, 71% de la population active travaille hors de la Commune de domicile (alors qu'en 1970, cette proportion n'était que de 54%).

Le tableau n°11 et la figure n°4 indiquent la répartition du lieu de travail ou de formation des habitants de Meyrin.

Tableau n°11 : Flux de déplacements de la population résidente ²⁵		
Lieu de travail ou de formation	Actifs en %	Elèves en %
Meyrin	28,6	64,5
Ville de Genève	41,5	28,1
Autres communes du canton	27,6	4,5
Extérieur du canton	2,3	2,9

²⁴ Meyrin, commune du 21^{ème} siècle, op. cit., pp. 25-26

²⁵ Source : OCSTAT, La commune de Meyrin vue par le recensement, 2000

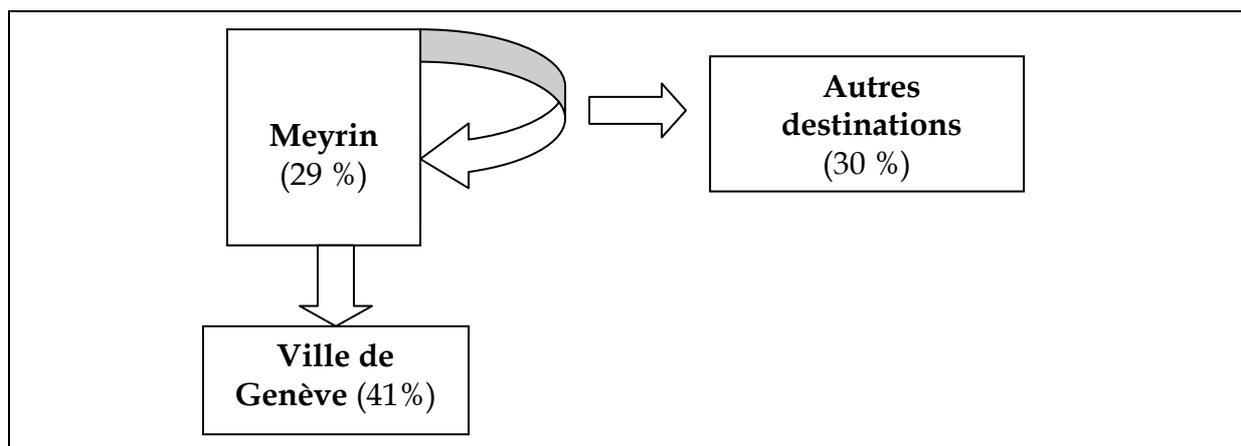


Projet Rectangle d'or

-  Périmètre du projet
-  Limites communales
-  Limites nationales

Reproduit avec l'autorisation
de aixisatopo (BAC46580).

Figure n°4 : Flux de déplacement des habitants de Meyrin



- *Navetteurs sortants*

Les « navetteurs sortants » mettent en moyenne *21 minutes* pour se rendre à leur lieu de travail, 59% utilisent pour ce déplacement leur voiture et 30% les transports publics ²⁶.

- *Navetteurs entrants*

Inversement, les « navetteurs entrants » (sans les frontaliers) mettent en moyenne *27 minutes* pour se rendre sur leur lieu de travail à Meyrin ; 71% d'entre eux utilisent leur voiture et 24 % les transports publics.

- *Frontaliers*

Le nombre de frontaliers actifs dans la Commune s'élève à 3'271²⁷.

- *Problèmes de mobilité dans la Commune*

De nombreuses mesures sont prises par la Commune dans le domaine de la « mobilité douce » afin d'atténuer les nuisances de la circulation motorisée et d'améliorer la qualité de la vie des habitants : réseau de pistes cyclables, de cheminements piétonniers et aménagement des parcs et jardins.

Enfin, notons que pour *sensibiliser la population* aux questions de la « mobilité douce », le service des écoles, des jeunes et de l'information (SEJI), actuellement le service des actions sociales et jeunesse, organise la « *Semaine de la mobilité* » qui donne une fois par an l'occasion au public de discuter divers thèmes liés aux problèmes de déplacement dans leur quartier.

²⁶ Source : OCSTAT, *Les communes genevoises vues par le recensement*, 2000.

²⁷ Source : OCSTAT, février 2006

3.5 - Chômage

La Commune comptait 641 chômeurs inscrits au mois de décembre 2005, soit 6,0% de la population active (contre 692 chômeurs en 2004) . Toutefois, en février 2005, le nombre de chômeurs de Meyrin a atteint un pic avec 705 chercheurs d'emploi. A titre de comparaison, le taux de chômage à Genève a atteint 7,5% à la même période.

La figure n°5 et le tableau n°12 indiquent le nombre de chômeurs inscrits par classe d'âge (fin 2004). Ils montrent que les chercheurs d'emploi âgés de 20 à 39 ans (addition de deux classes d'âge dans le tableau) représentent 57% des chômeurs dans la Commune.

- *Soutien aux chômeurs*

Pour soutenir les chômeurs de la Commune, Meyrin a mis en place une « *Permanence chômage* ». Cette structure a pour but d'apporter un soutien administratif, un accompagnement de longue durée et des conseils aux personnes au chômage ou sorties du délai cadre.

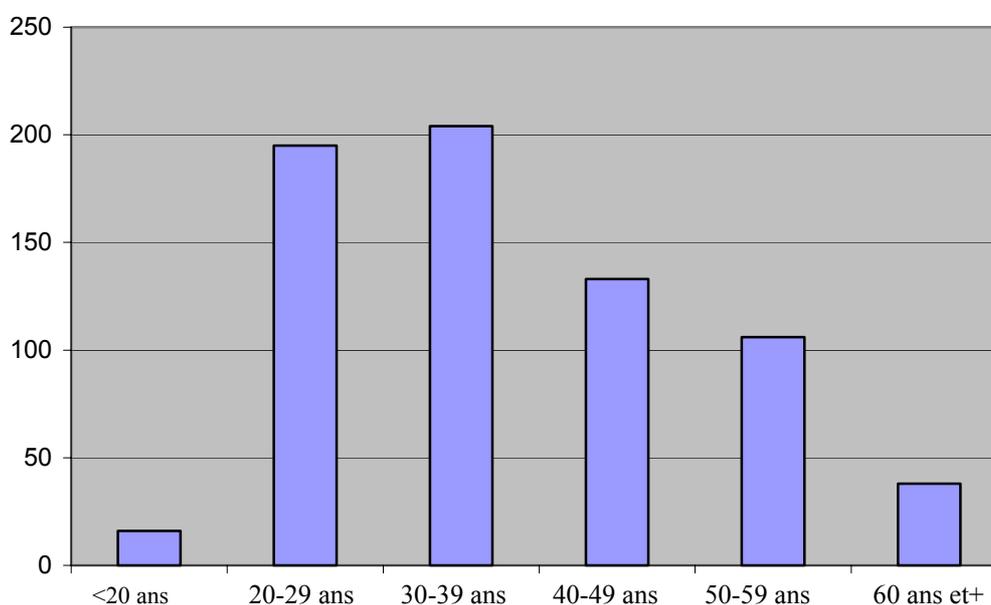


Figure n°5 : Nombre de chômeurs par classe d'âge (2004)

Tableau 12 : Nombre de chômeurs par classe d'âge (2004) ^{28]}		
Classe d'âge		Nombre de chômeurs
1	Moins de 20 ans	16
2	20 à 29 ans	195
3	30 à 39 ans	204
4	40 à 49 ans	133
5	50 à 59 ans	106
6	60 ans et plus	38
	<i>Total</i>	692

²⁸ Source : Commune de Meyrin, *Compte rendu administratif et financier*, 2004

RESUME

Bilan des activités économiques et perspectives de développement

- Il convient de rappeler d'abord qu'en matière de politique économique le *rôle des communes* est plutôt *limité*.
- L'économie de la commune de Meyrin est fortement tertiaisée (78%) ;
- Les zones industrielles installées sur le territoire communal (ZIMEYSA, ZODIM, ZIMOGA, ZIRIAN) offrent de nombreuses possibilités d'installation aux entreprises industrielles locales, de même qu'aux entreprises multinationales, dont certaines sont mondialement connues.
- En fait, cette *capacité d'accueil* des nouvelles entreprises dans les zones industrielles conditionne et façonne les perspectives du développement économique de Meyrin et la création d'emplois.
- Le projet « rectangle d'or » présente des perspectives de développement ambitieuses pour Meyrin en partenariat avec les autorités cantonales et communales suisses et françaises.

4 – CADRE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

4.1 - Composition politique

Lors de l'élection des conseillers municipaux en mars 2003, Meyrin comptait 9'076 électeurs inscrits et un taux de participation à l'élection des conseillers municipaux de 36,9 %. Ce taux est en augmentation par rapport aux élections en 1999 (35,1 %) mais reste relativement faible.

a) Conseil administratif

La répartition des dicastères des conseillers administratifs pour la législature actuelle (2003 – 2007) est la suivante²⁹ :

²⁹ Commune de Meyrin, *Compte rendu administratif et financier*, 2004, p. 31

M. Jean-Claude DUCROT (DC)

Affaires culturelles, Théâtre Forum Meyrin, Environnement, Gérance, Sécurité municipale, Sports, Protection civile, Feu et secours,

M. Roland SANSONNENS (R)

Action sociale: aînés et bénévoles, chômage, Energie et entretien des bâtiments, Urbanisme et travaux publics (transports et logements)

Mme Monique BOGET (S)

Action sociale communautaire et individuelle en faveur de la population active, Aide au développement, Ecoles et jeunesse, Petite enfance, Finances, Etat civil

- L'élaboration de l'Agenda 21 de Meyrin est placée sous la responsabilité du Conseil administratif représenté par M. Jean-Claude Ducrot.

b) Conseil municipal

Le Conseil municipal comprend 31 sièges, répartis comme suit (tableau n°13) :

Tableau n°13 : Répartition des sièges au Conseil municipal et au Conseil administratif		
Partis politiques	Conseil municipal	Conseil administratif
	Nombre de sièges	
- PDC	8	1
- Radicaux	6	1
- Socialistes	6	1
- Les Verts	5	-
- ADG	4	-
- Libéraux	2	-
<i>Total</i>	<i>31</i>	<i>3</i>
- dont hommes	20 (64,5 %)	2 (67 %)
- femmes	11 (35,5 %)	1 (33 %)

4.2 - Finances publiques

La situation financière de Meyrin est actuellement saine. En 2005, les revenus de la Commune ont atteint 73'686'240 francs, contre 66'288'063 francs de charges, ce qui lui a permis de réaliser un excédent de revenus de 7'398'177 francs.

a) Budget de fonctionnement de la Ville de Meyrin (2006)

Le budget de fonctionnement pour 2006, approuvé par le Conseil municipal dans sa séance du 22 novembre 2005, s'élève à CHF 65'947'678.- aux charges et à CHF 65'914'837.- aux revenus.

Le budget de fonctionnement 2006 de Meyrin est pratiquement équilibré (l'excédent de revenus étant de CHF 32'841.-). En établissant ce budget de fonctionnement basé sur les prévisions prudentes, les autorités poursuivent le but de « conserver des finances saines tout en privilégiant une politique sociale cohérente »³⁰.

Le tableau n°14 et la figure n°6 montrent la répartition des principaux postes du budget 2006. Les dépenses en faveur de la culture occupent le premier rang des dépenses, avec presque 30% des dépenses, suivies par la prévoyance sociale (avec 12 %) et l'enseignement (10%).

Tableau n°14 : Budget de fonctionnement de la Ville de Meyrin (2006) ³¹		
Budget par fonctions	Budget 2006 en milliers de CHF	En % du total des dépenses
- Culture et loisirs	19'307	29,3
- Administration générale	9'688	14,7
- Prévoyance sociale	8'186	12,4
- Enseignement et formation	6'508	9,9
- Protection de l'environnement	4.712	7,2
- Sécurité publique	3'959	6,0
- Autres dépenses	13'554	20,5
<i>Total des charges</i>	<i>65'914</i>	<i>100,0</i>

³⁰ « Budget 2005 : Les élus meyrinois jouent la prudence », *Meyrin ensemble*, n° 59, décembre 2004. Voir aussi, *Meyrin ensemble*, n° 70, décembre 2005

³¹ Source : Commune de Meyrin, *Budget 2006*, Version DIAE, projet du 4 octobre 2005

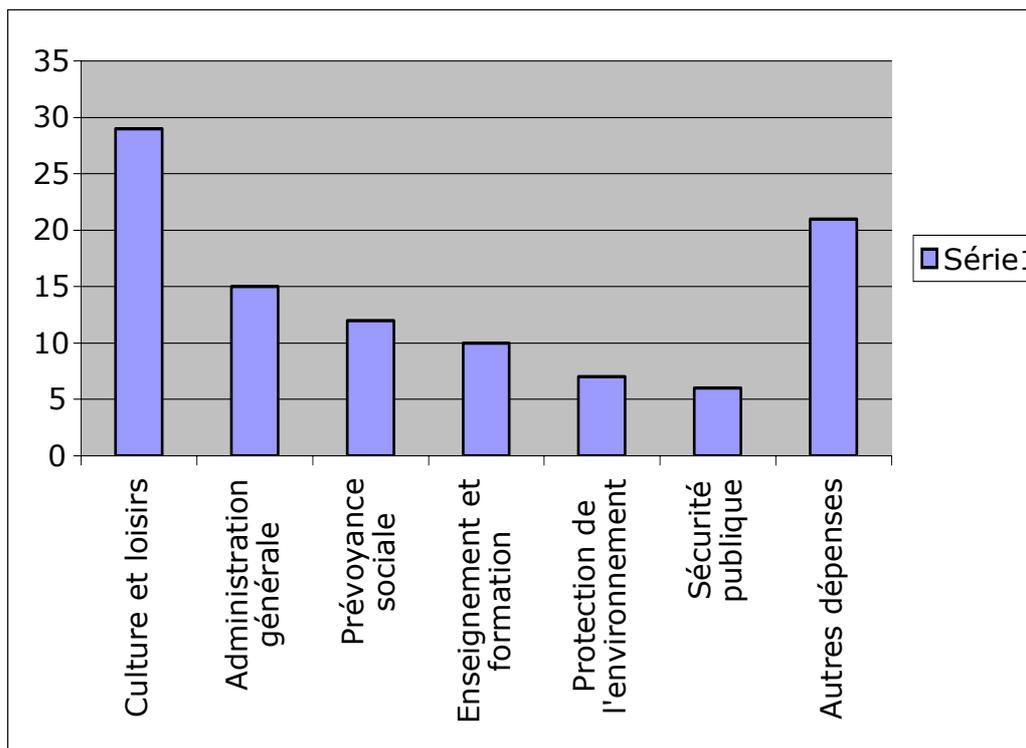


Figure n°6: Répartition du budget de fonctionnement 2006

L'évolution des *investissements* depuis 2000 figure dans le tableau 15. Le montant planifié correspond aux projets votés par le Conseil municipal et qui sont dépensés au fur et à mesure de l'avancement des travaux ; tandis que les *montants réels* (nets) correspondent aux débours annuels. Le décalage entre les deux colonnes (planifiées et réelles) s'explique par le fait que les travaux votés par le Conseil municipal sont réalisés sur plusieurs exercices. Les dépenses annuelles correspondent normalement à une planification des dépenses sur plusieurs années. Les données indiquent que la moyenne des investissements annuels de la Ville de Meyrin s'élève à 11,7 millions de francs.

A titre de comparaison des montants annuels investis, la commune de Meyrin se situe en 2003 au quatrième rang derrière :

- la Ville de Genève (122 millions),
- Lancy (24 millions)
- Grand-Saconnex (22 millions).

Notons enfin que :

- le Conseil municipal a fixé le *taux des centimes additionnels* pour 2006 à 45 centimes ;
- la *dette communale* atteint CHF 4.5 millions fin 2005, ce qui représente CHF 218. - par habitant.

Tableau n°15 : Budget d'investissements de la Ville de Meyrin 2000 – 2004 ³²			
Année	Planifié (en milliers de CHF)	Réels (nets) (en milliers de CHF)	Investissement CHF par habitant
2000	19'375	9'913	504
2001	18'402	13'829	693
2002	16'888	16'879	831
2003	16'428	9'598	468
2004	15'936	8'303	402
<i>Moyenne 2000 - 2004</i>	<i>17'405</i>	<i>11'704</i>	<i>579</i>

4.3 - Coopération au développement et aide humanitaire

Au mois d'avril 2000, la Ville de Meyrin a décidé – en suivant les recommandations des institutions et des œuvres d'entraide - de consacrer *le 0,7% des charges de son budget de fonctionnement à l'aide au développement.*

En 2005, le montant de la coopération au développement et de l'aide humanitaire s'est monté à CHF 619'268, soit à 30,35 francs par habitant de Meyrin ³³. Ce montant représente 0,94% des dépenses de fonctionnement de la Commune qui est classée par ce fait parmi les collectivités genevoises les plus solidaires en matière d'aide au développement.

En comparaison, la contribution de la Commune à la *solidarité locale* s'est élevée à CHF 188'000, soit environ 25 % des dépenses consacrées à la solidarité locale et internationale, comme le montre le tableau n° 16 :

³² Source : Commune de Meyrin, *Compte rendu administratif et financier*, 2004, p. 79

³³ Fédération genevoise de coopération, *Solidarité Genève Sud* (Participation des collectivités publiques genevoises à la solidarité internationale), Genève, 2005, pp. 107-108

Tableau n°16 : Coopération au développement et aide humanitaire ³⁴			
Buts de l'aide	Pays de destination	Montant	en % du total
<i>Coopération au développement</i>			
- FGC	Indonésie (Jardins de cocagne)	26'609.-	3,3
- Projets de développement	Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Haïti, Inde, Mexique, Sénégal, Tanzanie, Zimbabwe	431'259.-	53,4
<i>Aide humanitaire</i>			
- Tsunami	Asie du Sud	100'000.-	12,4
- Tremblement de terre	Inde, Pakistan	61'400.-	7,6
<i>Contribution à la solidarité locale</i>			
- Contribution pour la solidarité locale	SOS Femmes, Cefam, Au cœur des Grottes, Colis du cœur, la Coulou, etc.	188'000.-	23,3
<i>Total</i>	-	<i>807'268</i>	<i>100,0</i>

4.4 - Politique de communication

Les autorités de Meyrin ont mis en place une politique de communication et d'information qui comprend notamment les tâches suivantes :

- organiser les conférences de presse ;
- concevoir les publications (par exemple, le livre intitulé *Meyrin, Commune du 21^e siècle*)³⁵ ;
- collaborer à la rédaction du journal communal (*Meyrin ensemble*) ;
- mettre en œuvre la refonte et la mise à jour du site Internet ;
- réaliser des dépliants d'information (par exemple, sur la collecte des déchets) ;
- organiser les soirées publiques du Conseil administratif ;
- organiser les débats publics sur les enjeux communaux majeurs.

³⁴ Source : *ibid.*

³⁵ *Meyrin, Commune du 21^e siècle*, op. cit.

5 – BILAN SOCIAL

5.1 - Infrastructures scolaires

Les principales catégories d'institutions d'enseignement qui figurent dans les statistiques sont les suivantes :

- *Elèves et apprentis* domiciliés dans la commune, non compris les institutions de la petite enfance (crèches, garderies et jardins d'enfants) et l'Université de Genève.
- *La formation de niveau secondaire* comprend l'enseignement général et professionnel (Collège de Genève, Ecole de culture générale, Ecole de commerce, etc.), l'enseignement professionnel à plein temps (apprentis) et en emploi (apprentis).
- *La formation de niveau tertiaire* (sauf l'Université) comprend les Hautes écoles spécialisées (HES) et les écoles professionnelles supérieures (Conservatoire de musique, Ecoles d'infirmières, Institut d'études sociales, Centre d'enseignement de professions de la santé et de la petite enfance, Institut Jaques Dalcroze)³⁶.

Selon les données fin 2004, 3'593 élèves et apprentis étaient enregistrés à Meyrin: 3'481 (97%) fréquentaient l'enseignement public et 112 élèves (3,1%) l'enseignement privé (tableaux n°17)³⁷.

Tableau n°17 : Répartition des élèves par type d'enseignement (2004) ³⁸		
Catégorie d'enseignement	Nombre d'élèves	%
- Enseignement enfantin et primaire	1'873	52,1
- Cycle d'orientation	641	17,8
- Niveau secondaire II et tertiaire	967	26,9
- Enseignement privé	112	3,1
<i>Total élèves et apprentis</i>	<i>3'593</i>	<i>100,0</i>

Il faut cependant considérer les données qui figurent dans ce tableau avec prudence, compte tenu du fait que les statistiques datent de 2004 d'une part, et que la situation scolaire de Meyrin a subi quelques changements avec l'ouverture du CO de Montbrillant qui a drainé une partie des élèves ayant fréquenté le CO de Meyrin (Golette) d'autre part.

Selon les données datant de décembre 2004, Meyrin compte huit écoles primaires et un cycle d'orientation qui réunissent respectivement 1'873 et 641 élèves, soit un total de 2'514 élèves. Le tableau n°18 montre l'évolution des effectifs de l'enseignement enfantine et primaire de Meyrin.

³⁶ Source : Service de la recherche en éducation (SRED)

³⁷ Source : Site officiel de l'Etat de Genève, OCSTAT, 2006, www.geneve.ch/statistique

³⁸ Source : Site officiel de l'Etat de Genève, OCSTAT, 2006

Tableau n°18 : Evolution des effectifs des écoles de Meyrin (2004) ³⁹			
	Nombre d'élèves	Classes	Elèves par classe (en moyenne)
- Rentrée 2002	1'886	95	19
- Rentrée 2003	1'787	89	20
- Rentrée 2004	1'879	94	20

Au niveau de *l'enseignement infantin et primaire* (en 2004) : 26 enfants meyrinois ont été scolarisés hors de la Commune et 120 enfants non meyrinois ont été scolarisés à Meyrin.

5.2 - Action sociale

En matière d'action sociale, les autorités communales ont mis en place une infrastructure conséquente - le *Service des actions sociale et jeunesse* - qui permet de prendre en charge pratiquement tous les problèmes sociaux qui se présentent dans la Commune. Cette action est menée conjointement avec l'Etat à qui incombe prioritairement l'action sociale individuelle, tandis que la Commune n'intervient que de manière *subsidaire* (tableau n°19).

L'organisation du *réseau social et sanitaire* est en cours de transformation⁴⁰. Les volets de *santé* et d'*action sociale* seront séparés et répartis entre l'Hospice général et la *Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD)*. Les *Centres d'action sociale et de santé (CASS)* disparaîtront. On peut supposer que la restructuration ne modifiera pas *la mission de base* des services sociaux des communes qui continueront à se concentrer sur les activités sociales communautaires, tandis que l'Hospice général assurera l'aide individuelle⁴¹.



³⁹ Source : Commune de Meyrin, Compte rendu administratif et financier, 2004

⁴⁰ Décision du Conseil d'Etat, prise au mois de mai 2006

⁴¹ « Les CASS ont vécu, Genève sépare le social et la santé », Le Courrier, 7 juillet 2006

Tableau n°19 : Prestations fournies par les services sociaux ⁴²

<p>• Collaboration Communes - Etat</p>	<p>La mission de base des services sociaux et de santé (<i>en voie de restructuration</i>) est notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renseigner la population sur les questions sociales et de santé, - assurer la circulation de l'information entre les différents intervenants, - détecter les besoins sociaux et de santé de la population, - mener des actions de prévention et d'éducation pour la santé, - rechercher la collaboration des familles et l'entourage des personnes hospitalisées, - assurer la continuité de la prise en charge des personnes hospitalisées, - favoriser la collaboration avec les milieux associatifs et les autorités communales <p>Le CASS (actuel) comprend quatre unités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service d'accueil, - Aide et soins à domicile, - Action sociale individuelle, - Action sociale communautaire de proximité.
<p>• Permanence chômage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ecoute et conseils aux chômeurs
<p>• Personnes âgées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maison de retraite (Jura Résidence) ; - Club de midi (repas communautaires mensuels réservés à toutes personnes en âge d'AVS) ; - Club des Aînés « troisième printemps de Meyrin » ; - Commission consultative des aînés (donne des avis concernant les problèmes qui touchent la population en âge de toucher l'AVS).
<p>• CEFAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Centre de rencontres et de formation pour les femmes en exil (domiciliées à Meyrin)
<p>• Association Pluriels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Centre de consultation pour migrants

⁴² Le tableau a été établi à partir de nombreux documents et publications. Il est seulement indicatif, car l'organisation sociale subit souvent des changements, par exemple, le CASS.

5.3 - Politique sociale à l'égard des jeunes de la Commune

La Commune met un accent particulier sur la politique en faveur de la jeunesse, en considérant le principe selon lequel « les jeunes de Meyrin ont une place légitime au cœur des affaires de la Cité ».

L'application de ce principe se traduit par un grand nombre de mesures élaborées et mises en œuvre par les professionnels du travail social actifs sur le territoire communal. Leur activité est guidée par « l'écoute des jeunes pour percevoir leurs besoins émergents. Comme ces besoins sont très mouvants à moyen terme, les professionnels doivent être en mesure d'adapter leur action à l'évolution ».

L'action sociale de la Commune en faveur de la jeunesse tente de répondre aux problèmes qui apparaissent à tous les âges, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Le tableau n°20 donne un aperçu synthétique des différents champs d'activités :

Tableau n°20 : Activités proposées aux jeunes de Meyrin	
Collaboration Commune -Etat	<ul style="list-style-type: none"> - Relations avec les écoles enfantines et primaires de la Commune - Complémentarité entre les actions entreprises par l'Etat (DIP) et celles de la Commune : restaurant scolaire (fourchette verte), accès à la culture (ForuMeyrin), places de jeux - Organisation de manifestations communales concernant l'école et la jeunesse : Fêtes des écoles, Soirée des « 18 » ans, animations diverses - Soutien à toute initiative, activité ou manifestation présentant un intérêt pour la jeunesse - Appui aux associations et groupements de jeunes
Mise à disposition de lieux d'accueil pour jeunes en fonction de la diversité des besoins	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil : <i>Maison Vaudagne</i>, Graphitis - Espace pause midi : <i>K-Fête</i> - Soirées : <i>Undertown</i> - Réinsertion : <i>Caf'itinérante</i>, offre de petits jobs - Appui scolaire et professionnel : <i>Transit</i>
Petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructure, Crèche municipale, Jardin d'enfants municipal, Garderie municipale et La Framboise, Familles accueil (Association pour l'accueil familial Le Nid)
Politique de proximité	<ul style="list-style-type: none"> - Place de skate - Foot du dimanche
Outils favorisant la prise d'autonomie des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien au Parlement des jeunes de Meyrin - Local en gestion accompagnée - Accompagnement dans la réalisation de projets ponctuels

• *Transit Meyrin*

La qualité du travail accompli dans ce domaine à Meyrin est reconnue par l'Office cantonal pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC). En effet, les activités de l'association *Transit Meyrin*, dont la mission est de proposer des solutions aux jeunes et moins jeunes de leur commune en vue d'une (ré)insertion scolaire et/ou professionnelle ont été citées en exemple lors du 19e Forum Vision 3 (Formation – Orientation – Emploi), consacré au thème : « Jeunes en difficulté. Comment faciliter leur insertion scolaire et professionnelle ?⁴³ ».

• *Maison Vaudagne*

La *Maison Vaudagne* constitue un autre exemple de création d'infrastructures sociales adaptées aux besoins des jeunes. Sa vocation est de

- soutenir et développer des réseaux de contact et de solidarité,
- lutter contre la marginalité et l'exclusion,
- inciter les habitants à prendre part à la vie active de la commune,
- mettre sur pied un programme régulier d'activités à l'intention des enfants et des jeunes.

Son équipement comprend des espaces de rencontre et de cours, une salle polyvalente, une cuisine, des ateliers d'expression, ainsi que le secrétariat.

Notons cependant que la réalisation de l'ensemble des actions en faveur de la jeunesse mise en place à Meyrin est tributaire de nombreuses réglementations et prescriptions légales en vigueur aux niveaux fédéral et cantonal, de la complexité administrative, de la lenteur du processus de prise de décision et de la multiplicité des acteurs. Le succès et l'efficacité de cette politique sociale sont d'autant plus appréciables.

5.4 - Vie associative et culturelle

Comme cela a déjà été mentionné plus haut, une des caractéristiques de Meyrin est la diversité des nationalités de ses habitants. En effet, pas moins de 105 nationalités sont représentées dans la Commune. Cette diversité a été une réalité dès la construction de la Cité en 1963 et a motivé la création de nombreuses associations dont le but est de rapprocher les différentes cultures et de favoriser une cohabitation harmonieuse entre les 20'000 habitants de la Commune⁴⁴.

• *Vie associative*

Meyrin compte plus de 70 associations actives dans tous les domaines, notamment :

- la culture (danse, théâtre, musique),
- les loisirs,
- la formation,
- les activités sportives,
- les occupations pour la jeunesse,
- les associations de quartiers,
- la cohabitation des communautés étrangères.

⁴³ Forum organisé à Meyrin en mars 2006.

⁴⁴ « *Commune de Meyrin de A à Z* »

Les principales associations de la Commune forment le *Cartel des sociétés*, qui regroupe 47 sociétés sportives ou culturelles, qui comptent 9'000 membres ⁴⁵. Leur programme d'activités – publié annuellement par la Commune sous forme d'un *Guide des loisirs* – reflète la diversité et la richesse de la vie associative à Meyrin.

• *Association des habitants de la Ville de Meyrin (AHVM)*

Parmi les associations, *l'Association des habitants de la Ville de Meyrin (AHVM)* occupe une place particulière⁴⁶. Son but est de « promouvoir la participation des habitants à la réalisation de leurs désirs dans les domaines culturel, social et de loisirs, de favoriser les liens entre les nombreuses nationalités différentes et d'aider l'intégration des nouveaux habitants en facilitant les contacts ». Conformément à ses objectifs, dès sa fondation en 1963, l'AHVM « a représenté les habitants auprès des autorités, a organisé les activités collectives pour les jeunes et les adultes, a favorisé les liens entre toutes les nationalités et, surtout, a contribué à éveiller une conscience de groupe et de la solidarité » ⁴⁷.

L'AHVM a fortement contribué à l'intégration des habitants, de même qu'elle a favorisé la participation active de la population étrangère. On peut dire, avec Jean-François Bergier qui connaît Meyrin depuis la création de la Cité satellite (1966), que l'un « des éléments les plus positifs (et qui le reste) de l'association est la participation très active d'une partie de la population étrangère. Beaucoup d'étrangers ont trouvé dans l'association le moyen de s'intégrer à leur collectivité nouvelle, d'effacer en partie les effets néfastes de leur déracinement et de compenser l'impossibilité d'exercer le moindre droit politique dans la société où ils vivent »⁴⁸.

L'association s'est aussi impliquée dans la réalisation de nombreux projets, notamment lors de la création du Forum Meyrin et de Graphitis pour répondre à une demande des adolescents de la Commune ou encore lors de la mise en place de l'action « Meyrin Propre »⁴⁹.

RESUME Bilan social

- Dans le cadre de leur politique sociale, les autorités de la commune de Meyrin fournissent de nombreuses prestations sociales à des personnes qui traversent des difficultés ou connaissent un accident de parcours dans leur vie.
- Une attention particulière est portée sur les problèmes des jeunes.
- Les autorités ont mis en place une infrastructure bien organisée et compétente qui tente de faire face rapidement aux préoccupations collectives et/ou individuelles qui apparaissent dans la Commune.

⁴⁵ *Meyrin, Commune du 21^{ème} siècle*, inEdit Publications, 2004, pp. 55

⁴⁷ *Meyrin, Commune du 21^{ème} siècle, op. cit.* p. 16

⁴⁸ Bergier, J.-F., « Meyrin – Genève », *Revue de Médecine préventive*, 1966, pp. 517-529

⁴⁹ Voir également sous le chapitre consacré aux problèmes de l'environnement.

6 – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

6.1 - Genèse de la Cité

Dès les années soixante, Meyrin a vécu une mutation complète, passant d'un village de 3'200 âmes en 1960 à une ville de plus de 14'000 habitants dix ans plus tard, et de près de 19'000 en 1980. Meyrin fut en effet choisie par les autorités genevoises pour accueillir la première cité satellite de Suisse, construite selon les idées urbanistiques inspirées par Le Corbusier (Charles-Edouard Jeanneret, 1887-1965). A l'époque, on voyait dans ce nouveau type d'ensemble urbain le *symbole de la modernité* et un espace idéal pour habiter, travailler, circuler et avoir des loisirs.

C'est une initiative privée qui est à l'origine de la création de la Cité de Meyrin. Cette dernière a été conçue et bâtie selon le principe d'une *cité satellite* : « avant sa création, elle était pensée architecturalement comme une ville, avec tous les équipements indispensables à la vie sociale (logements, écoles, commerces, lieux de cultes) »⁵⁰.

• Infrastructures

Mais l'équipement qui est en place aujourd'hui, a fait longtemps défaut, car le premier souci des promoteurs d'alors était de terminer tout d'abord les immeubles d'habitation (pour les mettre à disposition des locataires et les rentabiliser rapidement). La construction des équipements scolaires, sportifs et culturels a été laissée aux collectivités publiques qui ne disposaient pas toujours des moyens financiers nécessaires pour créer des infrastructures pour une ville de 20'000 habitants.

Force est de constater que malgré des débuts difficiles, Meyrin a pu éviter de devenir une « cité dortoir », grâce à de nombreux facteurs sociopolitiques qui ont contribué à ce que la Commune devienne un lieu d'habitat convivial. Les différentes études dont nous disposons montrent que la vie sociale (et associative) a pu s'organiser dès que les premiers habitants (familles avec enfants en bas âge et un grand nombre de fonctionnaires internationaux ou collaborateurs du CERN) se sont installés.

Actuellement, les habitants de Meyrin bénéficient d'équipements complets, notamment :

- Ecoles : 8 bâtiments scolaires (88 classes enfantines et primaires) et 2 collèges ;
- Santé : Hôpital de la Tour et permanences médicales ;
- Espaces culturels dans le *Forum Meyrin*;
- Centres de loisirs et sociaux : Jardin Robinson pour enfants et adolescents ainsi que divers lieux d'accueil et de rencontres spécifiques pour les adolescents et adultes.

⁵⁰ *Meyrin, Commune du 21^{ème} siècle*, op. cit., p. 31

• Vie sportive

La Ville de Meyrin connaît une intense activité sportive de haut niveau :

- l'équipe de football (qui a atteint le niveau de « *challenge league* ») ;
- l'équipe de basket Meyrin – Lancy (qui a récemment remporté le Championnat de LNB et s'est qualifiée en LNA) ;
- l'équipe de hockey sur glace ;
- l'équipe de tennis de table (qui a récemment remporté le Championnat suisse de LNA et la Coupe suisse).

Parallèlement, diverses infrastructures sportives sont mises à disposition des habitants de Meyrin:

- Complexe sportif municipal de Maisonnex,
- Centre sportif de Cointrin,
- Piscines de plein air et couvertes,
- Patinoire,
- Salles et terrains de sport permettant la pratique d'une vingtaine de disciplines sportives.

• Vie culturelle

En ce qui concerne la vie culturelle, les habitants de la Commune bénéficient d'une offre abondante, grâce au Forum Meyrin, où sont représentés tous les arts de la scène et les arts plastiques. Par ailleurs, les locaux du Forum Meyrin sont aussi mis à disposition des diverses associations qui jouent un rôle important dans la socialisation des jeunes et des habitants. En fait, le Forum Meyrin est conçu comme un *centre culturel* qui regroupe un théâtre de 700 places, une bibliothèque de 40'000 livres, 11 salles de cours et un restaurant.

6.2 - Utilisation du sol et logements

L'analyse de *l'utilisation du sol* à Meyrin montre que malgré le caractère urbain prononcé de la Commune, de vastes espaces verts et boisés ont été préservés. En effet, près de 50% du territoire est composé de surfaces agricoles et boisées (voir aussi le bilan environnemental, Lachavanne et al. 2006).

La structure de l'habitat à Meyrin est présentée dans le tableau n°21. On peut constater qu'au mois de décembre 2004, sur 8'628 logements existants, on a dénombré 628 villas (soit 33 % du parc des logements).

Tableau n°21 : Logements à Meyrin ⁵¹		
Bâtiment	Nombre	%
Villas (maisons à un seul logement)	628	32,6
Autres immeubles d'habitation	490	25,4
Bâtiments mixtes	177	9,2
Bâtiments non résidentiels	623	32,8
<i>Total bâtiments</i>	<i>1'918</i>	<i>100,0</i>
Nombre de logements	8'593	-

Ayant atteint, voire légèrement dépassé le nombre d'habitants initialement programmé pour cette « nouvelle cité » (20'000 habitants), la situation en matière de logements à des prix abordables est tendue. Pour répondre à la demande pressante, le Conseil d'Etat a autorisé, au mois de mars 2006, la construction de 1'600 nouveaux logements dans le quartier des Vergers, qui se situe entre l'avenue de Vaudagne et l'avenue Louis-Rendu. Ce nouveau quartier sera desservi par le tram. Il comprendra deux tours de 20 étages et plusieurs immeubles de 3 à 8 étages, un centre sportif communal (un patinoire couverte et le futur stade de football, contesté par un référendum) et d'autres équipements publics.

6.3 - Rôle social de l'environnement

Les autorités meyrinoises se sont montrées très attentives à la préservation de la nature et à la protection des espaces verts. Ceci d'autant plus que, sur le territoire communal, se trouve une *réserve naturelle* protégée qui abrite deux marais et de nombreux parcs et jardins qui sont à disposition des habitants, le plus original étant le Jardin alpin⁵².

La protection de l'environnement est notamment confiée au service de l'environnement qui met en œuvre la politique environnementale des autorités et prend des mesures afin que Meyrin soit reconnue comme une *commune modèle* en la matière. Toute une série d'actions ont été entreprises par ce service pour protéger l'environnement, en particulier :

- l'information et la sensibilisation des divers acteurs (public et entreprises) en matière d'environnement ;
- la préservation de la biodiversité dans les espaces verts ;
- l'utilisation de l'énergie photovoltaïque pour alimenter le centre de voirie et horticole ;
- la certification des forêts de Meyrin par le *Forest Stewardship Council (FSC)* ;
- l'introduction de voitures électriques ;
- l'implantation d'un réseau d'écopoints pour la collecte sélective des déchets ;

⁵¹ Source : OCSTAT, 2004

⁵² « *Commune de Meyrin de A à Z* » *op. cit.*

- la mise à disposition d'un numéro de téléphone « vert » gratuit pour obtenir l'enlèvement des déchets encombrants⁵³ ;
- l'engagement d'un îlotier « vert » chargé de la prévention et de l'information en relation avec l'environnement ;
- l'Action « Meyrin propre » (conjointement avec l'AHVM).

Dans le domaine de la gestion des déchets, les différentes mesures ont permis d'obtenir que 44% des déchets soient triés à la source. Ce résultat signifie qu'en 2005 à Meyrin, 3'979 tonnes de déchets ont été valorisées, ce qui réduit la facture annuelle d'incinération de plus de 990'000 francs. Les résultats actuels s'approchent des objectifs fixés dans le Plan cantonal des déchets pour 2007 qui prévoient d'atteindre un taux de recyclage de 45 % des déchets urbains.

6.4 - Aménagement du territoire transfrontalier

La commune de Meyrin a un penchant naturel pour la France voisine depuis longtemps. D'abord, le CERN – qui s'étend sur les deux côtés de la frontière – a constitué un lien territorial. Depuis 1992, Meyrin entretient des relations de voisinage (échanges d'expériences, organisation de manifestations pour rapprocher les habitants) avec cinq communes françaises et quatre communes suisses dans le cadre de la *Commission consultative intercommunale transfrontalière*.

En outre, par l'intermédiaire du *Comité régional franco-genevois* (CRFG), une *Charte d'aménagement* a été adoptée en 1997 ; elle fixe les orientations pour l'aménagement du territoire transfrontalier sur une période de vingt ans.

6.5 - Synthèse de l'enquête relative au taux de satisfaction des habitants de Meyrin concernant l'action communale

Dans le cadre de l'Agenda 21 communal, un sondage a été réalisé à Meyrin, au cours des mois de mai et juin 2005, dans le but de connaître le niveau de satisfaction des habitants et des personnes qui y travaillent sur les actions initiées et réalisées par les autorités de la Commune, dans les domaines social, loisirs et culture, sport, qualité de vie et santé, environnement, mobilité et habitat, sécurité et économie.

Pour réaliser l'enquête, la Commission municipale de l'environnement a conçu un questionnaire qui a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Meyrin, encarté dans le journal « Meyrin ensemble » (N° 64, mai 2005). Les résultats de l'enquête font l'objet d'une publication séparée. Nous reprenons ici les principaux résultats de l'enquête, sous forme d'une synthèse⁵⁴.

⁵³ 0800 21 21 21

⁵⁴ Commune de Meyrin, *Sondage Agenda 21. Résultats du sondage d'opinion réalisé dans la commune de Meyrin* (mai-juin 2005)

- **Nombre de questionnaires**

187 questionnaires remplis et retournés à l'administration communale permettent d'obtenir des enseignements intéressants sur les principales questions posées par le sondage⁵⁵.

- **Profil des personnes sondées**

Le profil dominant est celui d'un homme ou d'une femme marié-e, habitant Meyrin, d'âge mûr, de nationalité suisse.

- **Résultat sur les satisfactions**

Les sujets qui engendrent le plus de satisfactions sont les espaces verts et aménagements floraux, le tri des déchets, la diversité de l'offre et les infrastructures en matière de sport, les animations culturelles et les activités de loisirs.

- **Résultat sur les insatisfactions**

Les sujets qui engendrent le plus d'insatisfactions sont : *la sécurité et l'ordre public* (tags, déprédations, saletés, agressions, vols) et le *logement social* (offre insuffisante en loyers modérés, coopératives d'habitat).

- **Les « sans opinion »**

Les deux domaines pour lesquels le plus grand nombre de personnes n'expriment pas d'opinion sur leur niveau de satisfaction sont l'« économie » et le « social ». En fait, le choix des réponses « sans opinion » reflète une carence d'information.

- **Importance des différents thèmes**

Les domaines ressentis par les habitants de Meyrin comme les plus importants sont la « sécurité », suivi de l'« environnement ». Les sujets qui arrivent en tête de liste se rapportent à l'environnement (eau, air), à la sécurité des personnes et des biens (agressions, vols) et à la gestion des ressources (écopoints, économies d'énergie).

- **Action communale en général**

Elle est majoritairement considérée comme « adéquate » en particulier pour l'« environnement » et le « sport » et « suffisante » pour les « loisirs et la culture ».

- **Effort financier à réaliser**

Les domaines « Qualité de vie et santé » et « Sécurité » sont prioritaires aux yeux des personnes sondées.

- **Identification de sujets prioritaires**

La combinaison de résultats fait apparaître en priorité des sujets ayant trait à l'incivilité, au manque de logements sociaux et à la sécurité des personnes.

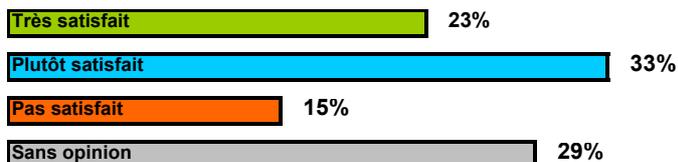
- **Remarques finales concernant l'élaboration de l'Agenda 21 de Meyrin**

Un grand nombre (663) de remarques (observations, critiques, questions, propositions) ont été formulées par les personnes sondées ; elles concernent en priorité les domaines de l'« environnement », de la « mobilité et de l'habitat ».

⁵⁵ *Précautions de lecture* : Un nombre limité de questionnaires remplis et surtout des écarts de représentativité significatifs nécessitent des précautions de lecture.

Résultats généraux, par domaine, relatifs à la satisfaction

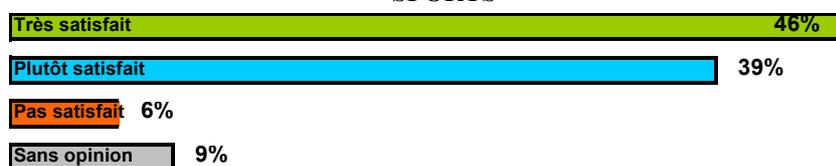
SOCIAL



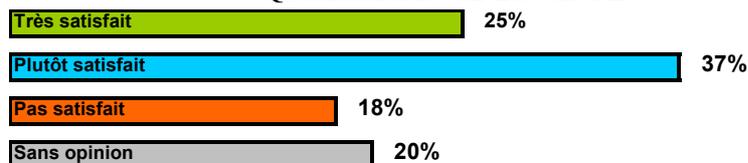
LOISIRS ET CULTURE



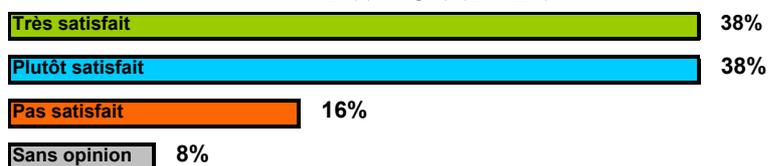
SPORTS



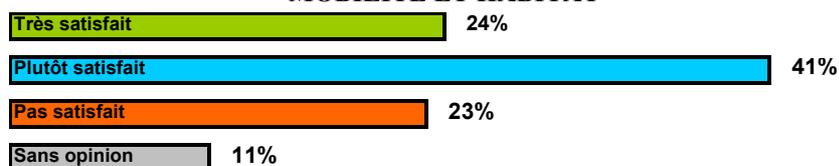
QUALITE DE VIE ET SANTE



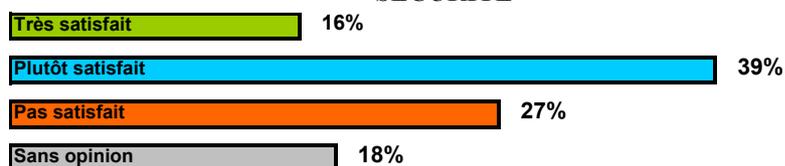
ENVIRONNEMENT



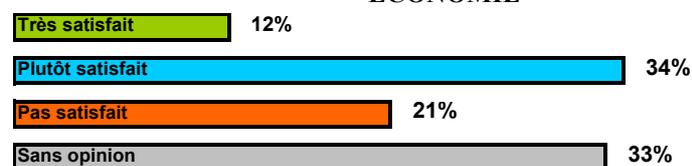
MOBILITE ET HABITAT



SECURITE



ECONOMIE



B - DEUXIEME PARTIE

7 – PERCEPTIONS ET ATTENTES SOCIALES DES HABITANTS DE MEYRIN

7.1 – Déroulement de l'enquête qualitative

Dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 de la commune de Meyrin, une *enquête qualitative exploratoire* (préliminaire) a été menée auprès de 24 personnes. Le but de cette enquête sur le terrain auprès des représentants des mouvements associatifs, du monde politique et de la société civile est d'apporter une dimension supplémentaire aux problèmes qu'il conviendrait d'aborder dans le cadre de l'Agenda 21.

Cette *enquête préliminaire*, a été réalisée selon la *méthode qualitative* qui présente l'avantage de *donner la parole aux acteurs pour connaître leurs opinions, leurs idées et leurs attentes* concernant la qualité de vie dans la Commune (plus précisément sur le développement durable et l'Agenda 21).

• Organisation des entretiens

Nous avons mené des entretiens *semi-directifs* qui se déroulent à l'aide d'un questionnaire qui ne comporte que des questions ouvertes. Lors de l'interview, la personne interrogée s'exprime librement, avec son propre langage ou vocabulaire ; elle n'est pas enfermée dans la vision préconçue de l'enquêteur qui n'est pas forcément celle de l'interviewé. Bien entendu, cette méthode, comme toute méthode, a ses limites. Notamment, les propos de nos *interlocuteurs* ne peuvent être quantifiés.

Précisons en outre que l'enquête qualitative comprend aussi une partie *prospective* qui concerne la perception de la personne interrogée concernant l'avenir de la Commune. Cette partie vise à récolter quelques idées pour l'Agenda 21, apports que l'on ne peut pas obtenir avec un sondage traditionnel. Seule la méthode qualitative offre la possibilité d'écouter les gens et de recueillir leurs idées sur le présent et l'avenir tels qu'il l'appréhendent.

La méthodologie qualitative suppose toujours un *contact personnel*. Un *entretien semi-directif* se trouve au centre de la méthode. L'interview dure généralement entre quarante-cinq et soixante minutes, pendant lesquelles la personne interviewée passe en revue un grand nombre des problèmes vécus qui lui viennent à l'esprit spontanément ou à l'aide du *guide d'entretien* (voir ci-après).

Quant à l'échantillon des personnes interrogées, leur choix s'effectue en fonction de leur rôle dans la société, de leur capacité à exprimer leurs propres préoccupations et celles des habitants en général. On peut considérer que dans des conditions courantes (peu complexes), une vingtaine d'interviews permet de recueillir la majorité des informations pour obtenir une image générale sur la qualité de vie (principaux problèmes, préoccupations, souhaits)⁵⁶. En revanche, en cas de conflits ou d'opinions divergentes, le nombre d'entretiens doit être augmenté.

En tout état de cause, l'entretien aborde les problèmes de manière *ouverte* et il n'implique aucune quantification⁵⁷. De ce fait, « *les recherches qualitatives sont particulièrement adaptées à l'analyse des logiques d'action et des pratiques sociales en situation...* »⁵⁸.

7.2 - Echantillon de l'enquête

Pour établir l'*échantillon* des personnes interrogées, nous nous sommes tourné vers des personnalités qui ont joué ou jouent encore un rôle en vue dans la *vie associative* ou dans la *société civile* et/ou qui ont une vue globale des problèmes de la Commune compte tenu de leur position politique ou sociale (« *opinion leaders* »). Cet échantillon n'est pas représentatif dans le sens sociologique du terme, mais en sélectionnant nos interlocuteurs nous avons fait particulièrement attention *d'équilibrer les diverses* catégories d'associations, les classes d'âge, les quartiers et les sensibilités politiques. C'est ainsi que l'ensemble des entretiens permet de donner une *image globale de la vie dans la Commune dans sa diversité et d'établir la liste des divers sujets* – positifs ou négatifs – qui sont déterminants dans le maintien ou l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

L'expérience montre qu'il est possible d'établir un premier *inventaire* des principales préoccupations des habitants à partir d'une *vingtaine d'interviews*. Par exemple, les entreprises qui recourent souvent à la méthodologie qualitative pour déterminer leur stratégie marketing, appliquent une démarche qui prévoit de mener des entretiens avec un faible nombre de personnes très diversifiées (entre 12 et 20 interviews). Dans leur étude, Griffin et Hauser ont constaté que *12 interviews apportent 70 %* des informations recherchées⁵⁹. Au-delà de 20 personnes, les personnes interviewées n'apportent généralement plus d'idées qui n'auraient pas été préalablement mentionnées.

L'échantillon des personnes interviewées pour établir le volet qualitatif du bilan économique et social de la commune de Meyrin est présenté dans le tableau n°22⁶⁰ :

⁵⁶ GRIFFIN Abbie et HAUSER John R. « Patterns of Communication among Marketing, Engineering and Manufacturing ». In: *Management Science*. Nr. 3, 1992 (Boston, MIT - Massachusetts Institute of Technology).

⁵⁷ MUCCHIELLI Alex (Ed.), *Dictionnaire des méthodes qualitative en sciences humaines*, Paris, Armand Colin (2^e édition), 2004, p. IX.

⁵⁸ *Ibid.* p. 226

⁵⁹ *Ibid.* 54.

⁶⁰ Pour des raisons de confidentialité, nous ne communiquons pas la liste des personnes interrogées, ni la fonction qu'elles ont exercées ou qu'elles exercent actuellement dans la commune.

Tableau n°22 : Echantillon de l'enquête qualitative			
Caractéristiques	Hommes	Femmes	Total
- Milieu associatif	4	5	9
- Monde politique	-	4	4
- Domaine administratif	2	3	5
- Société civile (habitants)	1	3	4
- Autres (journaliste, architecte)	1	1	2
<i>Total</i>	8	16	24
Classes d'âge			
- < 30 ans	1	4	5
- 31 – 50 ans	6	10	16
- 51 – 60 ans	1	2	3
<i>Total</i>	8	16	24

7.3 - Guide d'entretien

Les entretiens se sont déroulés selon le *guide d'entretien* suivant⁶¹ :

Introduction de l'entretien par l'enquêtrice :

« Les autorités de la commune de Meyrin ont décidé d'élaborer un Agenda 21 communal pour Meyrin et ont mandaté un groupe d'experts pour l'assister dans cette démarche. Ce plan d'action pour un développement durable n'est pas décrété par le haut (experts ou autorités) mais doit se baser sur les idées et propositions de la société locale. Il suppose donc une nouvelle relation entre les trois niveaux d'acteurs que sont les élus, la société civile et les experts. Il suppose qu'un travail d'échange et d'information soit fait en profondeur. Dans un premier temps, je souhaite discuter très librement avec vous de ce que vous pensez de l'organisation et de la qualité de vie dans votre quartier et dans votre Commune. Je souhaite ensuite discuter des propositions que vous souhaiteriez voir figurer dans l'Agenda 21 de Meyrin. Les résultats des entretiens nous permettront de mieux identifier les problèmes et d'établir un catalogue préliminaire de propositions pour l'Agenda 21 ».

⁶¹ La première série d'interviews s'est déroulée entre le 12 novembre 2004 et le 21 janvier 2005 ; les interviews additionnelles ont été réalisées au mois de mai 2006 .

L'Agenda 21 concerne :

- l'amélioration de la *qualité de vie et l'habitat*,
- la promotion de la *santé*,
- la promotion d'un *environnement sain*,
- la garantie de l'*efficacité économique*,
- la garantie de la *justice et de la paix sociale*.

Thématiques à explorer :

- Quels sont les avantages (atouts) et les désagréments d'habiter à Meyrin ?
- Quelles sont les raisons qui font que vous habitez Meyrin ?
- Si vous n'habitez pas Meyrin, où aimeriez-vous vivre dans le canton de Genève et pourquoi ?
- Que pensez-vous de la qualité de vie dans votre Commune ? dans votre quartier ? Y a-t-il des différences ?
- Quels sont les problèmes que rencontrent les habitants de la commune de Meyrin, selon vous ?
- De manière générale, comment pourrait-on améliorer les conditions de vie des habitants de Meyrin, leur qualité de vie ?
- Avez-vous des idées ou des propositions de projets que la Commune pourrait mettre en place dans ce sens (à court / moyen / long terme) ?
- Pouvez-vous imaginer / rêver votre Commune dans 5, voire 10 ou 15 ans ?
- Avez-vous déjà entendu parler de l'Agenda 21 ?
- A qui devrait s'adresser selon vous un Agenda 21 ? Qui est concerné: autorités, habitants, associations, entreprises, milieux industriels ?
- Avez-vous une idée, un souhait, des objectifs que vous souhaiteriez inclure dans un Agenda 21 de votre commune ?
- Que pensez-vous de l'environnement dans votre commune (sa protection, les principaux problèmes, les améliorations possibles) ?

7.4 - Synthèse des réponses

Nous résumons ici les résultats de l'enquête, en reprenant les principaux points du guide d'entretien (voir document en annexe).

Ce que l'on apprécie à Meyrin...

L'analyse des entretiens qualitatifs confirme un niveau très élevé de satisfaction des habitants de Meyrin, motivé par de nombreuses raisons (par ordre de fréquence décroissant).

- Les habitants interrogés ont tous le sentiment que Meyrin est une commune « *très bien organisée* » qui centralise beaucoup de commodités et de commerces. Elle est quasiment « *autosuffisante* » : « on trouve tout ce dont on a besoin à proximité de notre logement ».
- Toutes les personnes relèvent la richesse de la *vie associative* ainsi que les réseaux associatifs et sociaux « *extrêmement denses* ».

- Elles sont toutes – ou presque – sensibles à l’offre en matière d’activités sportives et à la qualité et à la diversité des installations sportives de la Commune.
- *L’offre culturelle* et de loisirs est jugée « très riche » pour une ville de 20’000 habitants. Les personnes interrogées se réfèrent en particulier au Forum et à ses spectacles ainsi qu’à la bibliothèque. La présence du Forum, qui attire des groupes prestigieux, crée une dynamique qui est aussi profitable aux groupements artistiques locaux.
- *Les bonnes relations avec les autorités* sont appréciées et le conseil administratif est jugé ouvert au dialogue et à l’écoute des associations : « Ils sont toujours à l’écoute si on va vers eux » ; « j’apprécie qu’il soit facile d’entrer en contact avec les autorités pour faire aboutir des projets et que les choses aillent plus vite dans une commune de 20’000 habitants qu’en ville de Genève ». Les personnes actives auprès des jeunes estiment également que la Commune est à l’écoute des jeunes et de leurs besoins.
- Le « *dynamisme de la Commune et de ses autorités* » est aussi apprécié et souligné.
- La *multiculturalité* est partout : il semble que Meyrin ait réussi à éviter le piège de la formation de « quartiers-ghettos ». La multiculturalité semble bien vécue à Meyrin et les personnes rencontrées sont fières de dire que la Commune regroupe plus de 100 nationalités. La coexistence de personnes de différentes nationalités a toujours été évoquée comme un élément positif et non comme une éventuelle source de problèmes.
- On apprécie la *convivialité* d’une commune à taille humaine, qui se distingue de l’anonymat des grandes villes.
- La *proximité de la campagne*, des champs et de la forêt est très appréciée. Les nombreux arbres, espaces verts et fleurs qui agrémentent la Commune sont cités comme des facteurs qui facilitent l’intégration des immeubles dans l’environnement et qui ont un impact direct sur la qualité de vie des habitants.
- Le réseau fourni de médecins, renforcé encore par la présence de l’hôpital de la Tour, est apprécié, en particulier par les personnes du 3^e âge.
- Les nombreuses écoles et activités scolaires, les espaces de jeux et la richesse des activités parascolaires constituent un grand avantage pour les familles : « toute la scolarité de mes enfants et leurs activités ont lieu dans la Commune. »
- Meyrin compte de nombreuses entreprises : on peut vivre et travailler à Meyrin.
- *Transports publics* « efficaces ».
- Des *marchés* ont lieu quasiment chaque jour dans la Commune.
- Meyrin est plutôt une commune généreuse sur le plan *social*.
- Les personnes du 3^e âge apprécient les activités (repas, sorties, etc.) organisées à leur intention au niveau de la Commune.

Ce qui fonctionne moins bien ...

- Le *parc immobilier se dégrade* et la qualité des logements est en baisse. Cela est souvent imputé à la négligence des propriétaires et des régies qui sont responsables des terrains qui entourent les immeubles.
- Certaines personnes regrettent le désintérêt ou le manque de respect de la population envers son environnement et *les incivilités* et les dégradations qui les accompagnent. L'insécurité dans la rue et dans les commerces a tendance à augmenter, tout comme le sentiment d'insécurité en général (au niveau de la famille, du travail, etc.).
- Le *bruit* est un problème récurrent dans la Commune, toutefois, très peu de personnes se sont plaintes du bruit causé par l'aéroport. Les griefs concernent surtout le bruit causé par l'autoroute qui gêne les habitants de Cointrin. Le bruit causé par la présence des centres commerciaux et des grandes surfaces approvisionnées tôt le matin et à proximité des habitations est également une source de problèmes.
- Les habitants de longue date observent que le niveau social et culturel de la Commune a tendance à baisser : « on remarque une nette péjoration du niveau de vie dans la Commune et une *paupérisation* de sa population ». Ils se réfèrent aux années 1960-1970, qui ont vu un grand nombre de fonctionnaires internationaux du Cern s'installer à Meyrin.
- Meyrin compte environ 640 *chômeurs*, c'est trop au regard de ce que la Commune peut offrir comme places de travail et du nombre d'entreprises qu'elle compte sur son territoire.
- Certains *quartiers sont mieux entretenus* que d'autres: « Aux Champs-Frêchets, on a l'impression d'habiter le « quartier pauvre » de Meyrin. Il faut rappeler à la Commune qu'on existe ».
- En centralisant les logements des requérants d'asile, il y a la crainte de favoriser la formation d'îlots, voir de « ghettos ».
- Certaines personnes regrettent la disparition de la *salle de cinéma*.
- Il manque des places dans les clubs sportifs.
- Les barres d'immeubles ne sont pas des ensembles conviviaux.
- « La Commune ne s'occupe pas de toutes les associations de manière égale : certaines se sentent plus délaissées. »
- Le prix des *logements* est élevé et les logements disponibles sont rares, comme partout dans le canton.

Nous reviendrons, plus loin, sur la perception que les personnes rencontrées ont de ces problèmes et sur les solutions qu'elles proposent.

Habiter ailleurs

Une large majorité des personnes n'envisage pas de quitter Meyrin : « Je suis heureuse à Meyrin » ; « Meyrin est une commune où il fait bon habiter ». Les personnes qui souhaitent quitter Meyrin le feraient pour s'installer à la campagne. Ils estiment, en général, que s'ils souhaitent rester dans un environnement urbain, ils sont mieux à Meyrin qu'en ville de Genève.

Une des personnes rencontrées – qui est active dans une association à Meyrin et connaît bien la Commune – souhaite pour sa part emménager à Meyrin car, dit-elle, : «je viens chercher à Meyrin une qualité de vie que je ne trouve pas en ville de Genève ».

Qualité de vie

La qualité de vie dans la Commune semble globalement très satisfaisante⁶². Parmi tous les facteurs qui expliquent ce haut niveau de satisfaction (voir page 24) nous relèverons, en particulier, le fait que :

- Les habitants trouvent tout – ou presque – ce dont ils ont besoin sur le territoire de la Commune (centres commerciaux, médecins, entreprises, activités, etc.).
- Les autorités semblent très présentes et actives. Cela donne confiance à la population qui a le sentiment de vivre dans une commune bien gérée.
- La proximité de la campagne et la présence de nombreux espaces verts sont des éléments essentiels à la qualité de vie de la population.
- La diversité de l'offre sportive, culturelle et sociale est unanimement reconnue.
- Enfin, le sentiment d'insécurité n'est pas marqué.

Tous ces facteurs font que, pour ses habitants et pour les personnes actives sur la Commune, Meyrin a su donner une autre image que celle de la cité-dortoir qu'elle aurait pu devenir. Le cadre de vie qui est jugé riche – pour une ville de 20.000 habitants - est généralement agréable. Les nombreux espaces verts et la proximité de la campagne donnent une dimension humaine aux « barres » d'immeubles.

Toutefois, la *dégradation de certains bâtiments*, relevée par des habitants, et une tendance à la « paupérisation » d'une partie de la population pourraient porter atteinte à ce sentiment généralement favorable.

Problèmes soulevés et solutions proposées

Nous l'avons dit plus haut, l'offre d'activités culturelles ou sportives est très riche et les nombreuses associations actives dans la Commune permettent aux habitants de s'engager, d'éviter l'anonymat, de développer la convivialité. En général, les habitants rencontrés pensent qu'il y a une offre déjà assez riche et qu'il importe surtout de la faire connaître et d'engager les habitants à profiter de ce qui existe à Meyrin. Il s'agit de mettre en valeur la vie associative de la Commune et la convivialité qui va avec.

Nous avons classé les problèmes soulevés et les solutions suggérées par les personnes interviewées en tenant compte de la fréquence avec laquelle ils ont été cités (du plus au moins fréquent). Nous reprenons les arguments de nos interlocuteurs ou interlocutrices.

Les enjeux mobilisateurs pour les personnes rencontrées sont avant tout :

1. L'offre d'activités et de lieux pour les jeunes et les adolescents. Beaucoup de témoignages recueillis se rejoignent pour souligner qu'il manque un local pour les

⁶² L'étude sur le quartier de Champs-Fréchet définit la qualité de la vie, comme « la façon dont les individus perçoivent leur position dans la vie, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lequel ils vivent et en relation avec leurs buts, attentes, normes et préoccupations. Il s'agit d'un concept large, qui incorpore de façon complexe la santé physique d'une personne, son état psychologique, son degré d'indépendance, ses relations sociales, ses convictions personnelles et sa relation avec l'environnement ».

adolescents, adapté à leurs besoins, où ils pourraient se rencontrer, discuter, boire un verre, jouer aux cartes, etc. Les allées des immeubles leur sont fermées et les jeunes se retrouvent souvent dans le patio du Forum. Nous avons regroupé ci-dessous toutes les propositions qui concernent les jeunes :

- **Proposition** : ouvrir un endroit convivial et central où les jeunes pourraient se retrouver (maintenant c'est la cafétéria de la Migros du centre commercial qui joue un peu ce rôle ou le patio du Forum). Ce devrait être un lieu ouvert pourvu d'une assistance souple.
 - **Proposition** : ouvrir un local en « gestion accompagnée » : local géré par les jeunes sous la supervision d'un travailleur social.
 - **Proposition** : créer une cafétéria itinérante, en utilisant un car d'accueil. Ou disposer un *container* sur un champ, à disposition des jeunes, « où ils pourraient faire autant de bruit qu'ils veulent ».
 - **Proposition** : Créer un lieu qui remplisse les mêmes fonctions que le Mac Donald en ville (où les jeunes se retrouvent à toute heure), mais qui mette l'accent sur un mode de consommation alternatif. Il faudrait que les jeunes qui fréquentent ce lieu soient « protégés » sur le modèle du « grand frère » dans les trains de La Broye où des adolescents plus grands patrouillent dans les wagons : Meyrin pourrait créer un lieu tenu par des adolescents plus âgés, sans intervention des adultes, et basé sur la confiance.
 - **Proposition** : Responsabiliser davantage les jeunes. Par exemple concernant le parlement des jeunes, beaucoup d'idées n'aboutissent pas. Il souffre d'un manque d'écoute et de pouvoir. « Il faut créer des activités qui leur plaisent, il faut les écouter. Par exemple créer des ateliers les mercredis, samedis et dimanches qui répondent à leurs passions (*Playstation* et autres), faire face à leur mal-être de ne pas être compris ». Ils doivent être encadrés par une équipe. Mais il est difficile de trouver des activités qui intéressent les adolescents, qui leur permettent de s'impliquer.
2. Tout le monde – ou presque – loue la richesse de la vie sociale et associative de Meyrin, mais beaucoup aussi regrettent le manque de liens entre ces associations. Si elles se connaissaient mieux, elles pourraient par exemple échanger des activités, s'aider selon leurs besoins. Il y a actuellement trop de cloisonnement ; il faudrait favoriser un plus grand partenariat entre ces associations.
- **Proposition** : une journée annuelle (par exemple sous la forme « d'Etats généraux ») pourrait être organisée pour permettre à toutes ces associations de se rencontrer et d'établir un contact, voire un partenariat.
 - **Proposition** : les associations trouvent de plus en plus difficilement des personnes prêtes à s'engager. Il faudrait favoriser un changement d'état d'esprit pour endiguer la diminution du bénévolat. L'Agenda 21 pourrait aller dans ce sens; il pourrait *revaloriser et redynamiser le bénévolat* et favoriser une « véritable prise de conscience de ce que l'engagement peut apporter comme satisfaction personnelle, en particulier celle de voir des projets qui tiennent à cœur se réaliser ».
 - **Proposition** : Un exemple de partenariat serait celui qu'une association pourrait établir avec le journal « Meyrin ensemble » qui « pourrait être plus ouvert aux activités des différentes associations ». Certaines d'entre elles

aimeraient faire l'objet d'un article traitant de leurs activités ou seraient très intéressées de relayer dans le journal leurs manifestations à venir, les cours qu'elles organisent.

3. Une autre question centrale évoquée au cours des entretiens concerne l'entretien de l'habitat. Il faut restaurer et entretenir les immeubles. Concernant la détérioration du parc immobilier, la Commune devrait faire pression sur les régies et les propriétaires pour mieux assurer l'entretien des bâtiments, nettoyer les graffiti etc. (la Commune nettoie ses propres bâtiments deux fois par an).
 - **Proposition** : Cela pourrait se faire sous forme de partenariat entre les propriétaires ou les régisseurs, la Commune et les concierges par exemple. Cette démarche devrait être associée à un effort d'information et une campagne de sensibilisation pour le respect des bâtiments et des infrastructures, « avant que Meyrin ne devienne comme les cités lyonnaises ! ». Il faudrait « Rénover tous les immeubles datant des années '60 et les réadapter aux normes actuelles » ou « démolir des immeubles pour en reconstruire de nouveaux dans des matières nouvelles »; « refaire des quartiers selon les règles urbanistiques modernes (cf. av. de Mategnin, partie des Boudines, Ste Cécile, etc.) ».
4. Pour renforcer la convivialité, il faut repenser le « quartier », le dynamiser. Initialement les quartiers devaient être des espaces très ouverts, mais ils ont en réalité tendance à se fermer voir à se transformer en ghettos. Le secteur des quartiers reste le maillon faible à consolider.
 - **Proposition** : Créer des endroits conviviaux dans les quartiers, développer les activités de la maison de quartier directement sur le terrain.
 - **Proposition** : Etre attentif aux logements mis à disposition de l'Hospice général, pour qu'ils ne deviennent pas des « ghettos ».
 - **Proposition** : Les personnes rencontrées et qui ont participé à l'initiative « Prenez la parole : qualité de vie et santé dans votre quartier » souhaitent que cette démarche soit intégrée ou articulée avec l'Agenda 21.
5. Pistes cyclables : les aménagements de pistes cyclables sur le territoire de la Commune sont jugés insuffisants. Il y a bien des pistes cyclables qui relient Meyrin à la ville de Genève, mais il n'y a quasiment pas de pistes cyclables à l'intérieur de Meyrin.
6. Sur le plan culturel, on pourrait renforcer l'interaction transfrontalière avec les communes avoisinantes ; la Commune pourrait favoriser les échanges culturels avec l'Ain et Rhône-Alpes : « il y a peu de participation de Meyrin aux manifestations organisées en France, c'est dommage ! ». Le Forum, lui, attire un large public de la France voisine : « les Français seraient peut-être intéressés à participer aux activités (cours) culturelles, musicales, sportives proposées à Meyrin ». Cela pourrait donner un nouvel essor à certaines associations culturelles, sportives ou autres de la Commune.
7. Il manque un réel centre culturel qui fasse office de lieu de rencontre convivial et qui permette aux nombreuses associations musicales, de théâtre, aux groupes de jeunes qui pratiquent de la musique de se retrouver et de disposer d'une scène pour se « lancer ».

- **Proposition** : créer « un lieu de rencontre sur le modèle du « café des amis » à Carouge : un espace convivial qui servirait de « structure de lancement » pour des groupes de théâtre ou de musique et qui permettrait d'organiser par exemple des cafés-concerts ». Ce centre culturel serait un lieu de formation communal et régional pour les arts et il ferait le pendant avec le Forum, qui représente un espace culturel plus prestigieux.
 - **Proposition** : «La Commune pourrait profiter des rentrées supplémentaires qui vont provenir des recettes du casino pour investir dans la culture locale. »
8. Les habitants du quartier de Champs-Frêchets déplorent la mauvaise qualité de l'éclairage du quartier et du revêtement en asphalte de la promenade. Cela affecte directement la mobilité et la qualité de vie des personnes du 3^e âge. Ils ont le sentiment que leur quartier est moins bien entretenu (peu ou pas de décorations à Noël), moins fleuri et moins soigné que le reste de la Commune.
 9. Responsabiliser les propriétaires de chiens. Quel que soit le quartier, de nombreuses personnes se plaignent de l'état des trottoirs et souhaitent que les propriétaires de chiens soit responsabilisés ou sanctionnés.
 10. Favoriser les relations intergénérationnelles : les relations intergénérationnelles sont quasi inexistantes dans la Commune.
 - **Proposition** : favoriser les logements mixtes (HCM, HBM, EMS). « Trouver un terrain pour construire de tels logements, (par exemple, le terrain de football actuel) ».
 11. Le tracé futur du Tram, qui laisserait le quartier de Champs-Frêchets de côté, soulève de vives réactions. Une pétition initiée par l'AHVM a été soumise aux autorités à ce sujet.
 12. Quand Meyrin se lance dans des gros projets - comme par exemple l'implantation de Ikea à Vernier - il est important d'en projeter l'impact sur l'avenir, d'anticiper et de tenter d'éviter des situations absurdes (accès des voitures, etc.).
 13. Mieux mettre en valeur l'environnement campagnard qui entoure Meyrin. Développer des zones de repos, des lieux de pique-nique, des bancs, des haltes conviviales avec des tables de ping-pong, des jeux de quilles etc.
 14. Les autorités doivent s'attacher à limiter les frottements politiques qui retardent ou bloquent certaines réalisations et vont à l'encontre de l'intérêt commun : « Il existe des tensions entre les groupes politiques et les magistrats. Il y a un manque d'intérêt commun, de générosité, de rêve dans les projets de développement de la Commune »
 15. Logement : maintenir suffisamment de logements à des prix raisonnables, à disposition des enfants de la Commune qui souhaitent y rester, ce qui semble actuellement difficile.
 16. L'Agenda 21 fournit l'occasion de mettre l'accent sur la consommation « durable », en particulier envers les jeunes, autour du centre commercial : « il est temps de transmettre des valeurs de consommation durable ! »

17. Petite enfance : il manque une structure d'accueil pour environ 160 enfants en liste d'attente.
18. Infrastructures pour les familles : il manque un espace commun pour les familles monoparentales - qui pourrait servir de point de rencontre et qui proposerait également un service de garderie le week-end - qui serait bien utile lorsque le parent doit travailler.
19. Entretien des parcs : certains parcs semblent mal entretenus : il en va de la responsabilité de la mairie et des propriétaires quand les espaces sont des propriétés privées.
20. Il manque des postes de travail dans le domaine social : «Il faudrait créer un poste supplémentaire pour faire face au développement des « working-poops ».
21. Délabrement du cycle d'orientation.
 - **Proposition** : Impliquer les jeunes eux-mêmes pour la préservation et la rénovation du cycle.
 - **Proposition** : Créer un deuxième cycle d'orientation sur la Commune : « Il y a beaucoup d'écoles primaires mais un seul cycle d'orientation ! ».
22. Maison Vaudagne : La Maison de quartier devrait s'adresser à un public plus large, toucher aussi les adultes et favoriser l'intégration des étrangers.
23. Il n'est pas nécessaire de créer une deuxième patinoire couverte ; c'est une dépense superflue.
24. Les terrains de football pourraient être mis à la disposition de toute la population et pas seulement réservée aux clubs.
25. Créer un parlement des aînés comme il existe un parlement des jeunes.
26. Favoriser la création de bâtiments mixtes comme il en existe en France (structures de type D2) qui peuvent accueillir, conjointement des familles et des personnes âgées.
27. L'Agenda 21 pourrait sensibiliser les entreprises établies sur le territoire de la Commune (env. 40'000 employés) sur la question du chômage.
28. Il manque une association du type "maison des chômeurs" comme en France, où les chômeurs peuvent se retrouver, discuter etc. Les chômeurs ont besoin de beaucoup d'écoute et d'aide pour se remotiver.
29. L'agglomération de Cointrin souffre du bruit causé par l'autoroute. Les habitants souhaitent que soient posées, au moins, des barrières anti-bruit qui sont maintenant inexistantes.
30. Ouvrir à nouveau un cinéma ou mettre en place un ciné-club convivial : projections suivies d'un repas. Organiser des projections en plein air, en été.

L'environnement

La population semble apprécier la façon dont la Commune met en valeur les espaces verts et fleurit la Commune. Toutefois, certains quartiers, comme celui de Champs-Frêchetts en particulier, semblent faire l'objet de moins de soin.

Propositions :

- Utiliser la structure du centre commercial pour sensibiliser les gens au recyclage. C'est une opportunité pour introduire le recyclage au stade de l'achat.
- Reprendre et développer des initiatives qui vont dans le sens de l'opération annuelle « Meyrin propre » (action qui invite les habitants à nettoyer la cité en une journée)
- Mieux mettre en valeur et faire connaître la production des fermes avoisinantes.
- La Maison Vaudagne souhaite aborder la question du respect de l'environnement, en particulier à travers la gestion des déchets et la généralisation de l'utilisation de la vaisselle biodégradable. La Maison Vaudagne pourrait jouer un rôle dans le travail de conscientisation de la population et aider à motiver les gens vers une démarche plus respectueuse de l'environnement.
- La Commune devrait s'engager plus franchement en faveur de l'énergie solaire et équiper la Commune de panneaux solaires.

Les espaces verts qui entourent les immeubles et les arbres sont très appréciés et sont certainement un facteur important pour expliquer le niveau élevé de satisfaction et la qualité de vie à Meyrin. Certaines personnes ont l'impression que ces zones vertes ont tendance à diminuer.

En matière de transports, certains habitants souhaitent que la Commune s'engage plus activement en faveur de la mobilité douce : création de pistes cyclables ; construction de parkings en sous-sol ; mesures dissuasives concernant les voitures, etc. La Commune pourrait aussi encourager les habitants à prendre les transports publics.

Avant d'engager les travaux du tram, il conviendrait de mettre en valeur la ligne de train (RER Satigny-Cornavin) qui existe déjà: améliorer l'accessibilité des gares (accès difficiles pour personnes âgées, handicapées ou avec des poussettes) et augmenter la fréquence des rames.

7. 5 - Boîte à idées

Nous avons réuni, ci-dessous, la totalité des propositions formulées par les habitants ou habitantes rencontrés. Parfois les propositions se recoupent. Des remarques peuvent paraître erronées. Nous les avons volontairement laissées telles quelles car elles attestent la diversité des avis et l'importance portée par la population à un problème ou à un autre. Nous avons regroupé ces propositions par thèmes, qui apparaissent par ordre d'importance décroissante.

Jeunes

- Il manque un local pour les jeunes. Les allées des immeubles leur sont fermées. On pourrait créer une cafétéria itinérante, qui leur serait destinée, par exemple à l'aide d'un car d'accueil ou d'un container dans un champ.
- Ouvrir d'autres locaux en gestion accompagnée pour accueillir les jeunes qui traînent dans le patio du Forum.
- Combler le vide qui existe pour les 12-18 ans. La création de la Cafet' a permis de le faire en partie. Il existe des centres de loisirs, mais la maison de quartier devrait s'adresser à un public plus large et toucher aussi les adolescents.
- Il manque une structure à l'écoute des jeunes, un endroit adapté à leurs besoins.
- Il faut plus responsabiliser les jeunes.
- Créer des activités qui leur plaisent : par exemple des ateliers les mercredis, samedis et dimanches qui traitent de leurs passions (playstation et autres). Ils doivent être encadré par une équipe.
- Il manque un endroit convivial où les jeunes peuvent se réunir - du type Mac Donald ! - pour se retrouver et parler. Il faudrait un lieu public - qui ne soit pas la maison de quartier - qui dispose d'une surveillance - assistance souple – où ils puissent consommer et discuter. Pour l'instant c'est la cafétéria de la Migros dans le centre commercial qui joue un peu ce rôle.
- Ouvrir un local en gestion accompagnée pour les jeunes qui traînent dans le patio du Forum. Besoin d'un local pour faire ce qu'ils veulent, soit de la musique, soit jouer aux cartes, soit parler et boire un verre ... Les jeunes auraient la clé du local, presque autogéré, mais sous la supervision d'un travailleur social. La K-fet a comblé en partie ce vide : il manquait un lieu et une structure pour les repas.
- Créer des lieux de rencontre pour les jeunes qui mettent l'accent sur un autre mode de consommation, plus alternative.
- Créer un lieu pour ados (dès 10-12 ans) dans le centre commercial qui soit un lieu "protégé", (sur le modèle par exemple du "grand frère" dans les trains de la Broye où un adolescent patrouille dans les wagons). Ce serait un lieu tenu par les adolescents et les plus grands, sans intervention des adultes, basé sur la confiance.
- Concernant le parlement des jeunes (PJM), beaucoup d'idées n'aboutissent pas. Il souffre d'un manque d'écoute et de pouvoir.
- Le PJM aimerait lancer un jumelage avec un groupe de jeunes dans un pays du sud et créer une ligne d'aide humanitaire par ce biais.
- Le PJM souhaiterait continuer son action sur le thème des relations entre les jeunes et la police : organiser le suivi d'une soirée pour discuter des problèmes qui existent sur Meyrin et créer un véritable dialogue entre jeunes et policiers.

Social

- Favoriser les relations inter-générationnelles qui sont inexistantes dans la Commune. Créer un lieu de rencontre inter-générationnel. Favoriser les logements mixtes.
- Au niveau social, il manque des postes. Il faudrait créer un poste supplémentaire pour faire face au développement des "working-poops".
- Infrastructures pour la famille: il manque en particulier un espace commun pour les familles monoparentales qui servirait de point de rencontre ou qui proposerait un service de garderie le week-end.

Logement

- Veiller à garder suffisamment de logements pour les meyrinois et leurs enfants qui souhaitent rester dans la Commune, par rapport au nombre croissant de logements qui sont mis à disposition de l'Hospice général.

- Concernant le parc immobilier: la Commune devrait “obliger” les régies et les propriétaires à entretenir les bâtiments, nettoyer les graffiti, etc. Peut se faire sous forme de partenariat entre la Commune, les régisseurs/propriétaires, les concierges, etc. Doit être couplé avec un effort d’information et une campagne pour le respect (respect de l’aspect extérieur de Meyrin) avant que certains immeubles ne ressemblent à la banlieue lyonnaise.
- Rénover tous les immeubles datant des années ‘60 et les réadapter aux normes actuelles.
- Soigner l’entretien du parc immobilier. Construire autrement.
- Arrêter de construire. Si c’est indispensable, aménager plus d’espaces verts entre les constructions et construire des immeubles agréables à vivre.
- Éviter la concentration des logements des requérants d’asile et qui créent vite des sortes de ghettos, comme aux numéros 19 à 26 de la rue François Besson, au numéro 9 de la rue de la Golette et au numéro 29 de l’avenue de Vaudagne. Les baux sont repris par l’Hospice général pour y loger les requérants.
- Favoriser la création de bâtiments mixtes, comme il en existe en France (structures de type D2) qui peuvent accueillir des familles et des personnes âgées.
- Le problème principal tient à l’entretien de l’habitat et à la qualité des habitants de Meyrin. Il faut restaurer les immeubles, construire par exemple sur le type de ce qui est fait à Onex.
- En cas de développements immobiliers dans le quartier de Cointrin, il faut tenir compte des intérêts des habitants et propriétaires dont le terrain perdrait de sa valeur.

Culture

- Renforcer l’interaction transfrontalière avec les communes avoisinantes et favoriser les échanges culturels avec l’Ain et Rhône-Alpes. Il y a peu de participation de Meyrin aux manifestations organisées en France. Le Forum, lui, attire un public de France voisine. Les Français seraient certainement intéressés à participer aux activités proposées sur Meyrin.
- Il manque un réel centre culturel à Meyrin, qui fasse le pendant avec le Forum. Le Forum représente un lieu prestigieux et un centre culturel serait plus un lieu de formation communal et régional pour les arts, la musique etc. La Commune pourrait y penser en lien avec les rentrées supplémentaires qui vont provenir des recettes du casino.
- Il manque un lieu de rencontre – sur le modèle du café des amis à Carouge – qui soit un lieu convivial et serve de « structure de lancement » pour des groupes de théâtre ou de musique, qui permette d’organiser des cafés-concerts par exemple.
- Développer un ciné-club et renforcer la convivialité en suivant la séance d’un repas. Organiser des projections en plein air pendant l’été.
- Engager les gens à profiter de tout ce qui existe déjà.

Général - Convivialité

- Mettre l’accent sur le respect, au niveau individuel.
- Mettre en valeur la convivialité qui existe à Meyrin.
- Etendre la démarche entreprise dans le quartier de Champs-Fréchets (« Prenez la parole : qualité de vie et santé dans votre quartier ») à d’autres quartiers. Articuler cette démarche avec l’Agenda 21.
- Meyrin doit poursuivre son travail sur l’intégration, par exemple en assurant la poursuite et la pérennité des activités du CEFAM.
- Il faut voir les différences culturelles comme un enrichissement et travailler l’intégration à long terme.

- S'occuper de certains flots (comme le Livron, la rue Gilbert). Initialement, les quartiers devaient être des espaces très ouverts, mais ils ont tendance à se fermer. Développer des endroits conviviaux.
- Développer des actions à l'extérieur de la Maison de quartier, directement sur le terrain, dans ces zones pour dynamiser les quartiers et développer un côté convivial.

Vie associative, sportive et communale

- Organiser une journée pour permettre à tous les acteurs de la Commune de se rencontrer, de créer des liens et des échanges.
- Renforcer le travail entre les différentes associations établies sur la Commune de Meyrin.
- Il devrait y avoir un plus grand partenariat entre les associations établies à Meyrin. Il y a actuellement trop de cloisonnement. Il serait utile d'organiser une sorte d'Etats généraux des associations.
- Le journal « Meyrin ensemble » devrait être plus ouvert aux activités des différentes associations. Il faudrait que, soit un journaliste prenne contact avec les associations pour connaître leurs activités (« téléphone tous les deux mois pour prendre des nouvelles de l'association »), soit que les associations puissent avoir une boîte aux lettres où elles puissent déposer chaque mois, avant le délai rédactionnel, un résumé de leurs activités du mois prochain.
- Revaloriser le bénévolat. Il y a un manque de bénévoles; le bénévolat se perd, il n'y a plus cet élan pour faire quelque chose et ne rien recevoir de tangible en échange. C'est un changement d'esprit.
- Idées d'actions à développer ou renforcer autour du CEFAM ou de la Maison Vaudagne : 1. organiser des groupes de parole (quelques femmes organisent des débats, échangent des idées et des témoignages sur des sujets très concrets comme l'éducation des enfants). 2. Mieux développer et redynamiser les fêtes inter-culturelles. Faire un travail d'expérimentation, organiser des ateliers de jeu provenant de divers pays. Organiser des réunions où chacun puisse témoigner de sa propre culture, expliquer les rites propres à son pays. ; organiser des ateliers de danse, de cuisine etc.
- Les terrains de football pourraient être mis à la disposition de la population aussi et pas uniquement du club.

Développement économique - emploi

- Du fait de la multiculturalité, des petits commerces ethniques se sont ouverts, mais ils ont du mal à survivre face au poids des grandes surfaces : la Commune pourrait soutenir ces petits commerces qui sont souvent ouverts 7 jours sur 7 pendant de longues heures et qui contribuent à donner de la vie aux quartiers.
- Sensibiliser les entreprises établies sur le territoire de la Commune sur la question du chômage. Informer les employeurs sur les possibilités qu'offre le chômage partiel, les allocations de retour à l'emploi, les bilatérales etc.
- Il manque une association du type "maison des chômeurs" comme en France, où les chômeurs peuvent se retrouver, discuter, etc. Les chômeurs ont beaucoup besoin d'écoute, d'aide pour se remotiver.

Circulation - Mobilité

- Développer les pistes cyclables dans Meyrin.
- Encourager les habitants à utiliser plus les transports publics en subventionnant les abonnements.
- Mettre en valeur la ligne de train qui existe (RER Cornavin - Satigny): améliorer

l'accessibilité des gares (escaliers qui rendent l'accès difficile voir impossible aux personnes âgées ou handicapées et aux poussettes) et augmenter la fréquence des rames. Améliorer le RER avant de se lancer dans le projet du tram.

- Mise en zone 30 de toute l'agglomération de Cointrin pour améliorer la sécurité et la tranquillité du quartier.
- Limiter l'utilisation de la voiture.
- Le tracé proposé pour le tram laisse pour compte le quartier de Champs-Frèchets qui est en contrebas et compte des maisons médicalisées. Le tram serait donc trop difficile d'accès pour ces personnes.

Environnement

- Sensibiliser la population sur la question du recyclage: travailler au niveau du centre commercial au moment de l'achat.
- Suivre l'application du programme « rivières propres » de l'ASL.
- La commune de Meyrin pourrait s'engager plus franchement en faveur de l'énergie solaire et équiper la Commune en panneaux solaires.
- Reprendre des initiatives qui vont dans le sens de "Meyrin propre": action civique pour inviter les habitants à nettoyer la cité en une journée.
- Améliorer l'état des parcs dont l'entretien laisse parfois à désirer (certains sont des propriétés privées dont l'entretien repose sur le bon vouloir des propriétaires)
- La Maison Vaudagne a envie d'aborder la question du respect de l'environnement, en particulier à travers la gestion des déchets et la généralisation de l'utilisation de la vaisselle bio-dégradable. La Maison Vaudagne pourrait jouer un rôle dans le travail de conscientisation de la population et aider à motiver les gens en faveur d'une démarche plus respectueuse de l'environnement.

Aménagement du territoire et espaces verts

- Limiter les conséquences des bruits de l'autoroute, en mettant en place des mesures anti-bruit le long de l'autoroute (barrières anti-bruits, etc.). La situation actuelle est inadmissible. Le bruit causé par l'autoroute est bien plus désagréable que celui des avions.
- Développer des places aménagées, pour les pique-niques, avec des tables, des quilles etc. Il manque de tels endroits conviviaux.
- Améliorer l'éclairage du quartier de Champs-Frèchets qui empêche les personnes âgées de se promener ou d'aller faire leurs courses dès que la nuit tombe.
- Regoudronner la promenade de Champs-Frèchets où l'asphalte est très détériorée et donc dangereuse pour les personnes âgées.
- Mieux entretenir le quartier de Champs-Frèchets: le fleurir, manque de verdure, manque de soin, pas de décorations à Noël
- Créer plus d'espaces pour les propriétaires de chiens et mettre l'accent sur l'éducation des propriétaires de chiens

Enfance

- Il manque une structure d'accueil pour les petits. Il y a une liste d'attente de 160 enfants.
- Régler le manque de places d'accueil pour la petite enfance. Il y a des efforts à faire au niveau politique.

Personnes âgées

- Instaurer un parlement des aînés sur le modèle du parlement des jeunes.
- Construire un EMS à Cointrin.

Consommation

- Sensibiliser les jeunes à ne pas être trop consommateurs: on attache beaucoup trop de valeurs aux choses qui ne sont pas durables, il est difficile de transmettre des valeurs durables.
- Mieux mettre en valeur la production des fermes avoisinantes. Des fermes vendent des légumes et fruits, mais cela ne se sait pas assez.

Vie politique

- Les autorités doivent s'appliquer à limiter les frottements politiques qui retardent voir bloquent la réalisation des projets et vont à l'envers de l'intérêt commun.
- Il y a des tensions entre les groupes politiques et les magistrats. Il y a un manque d'intérêt commun, de générosité, de rêve dans les projets de développement de la Commune.



